

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

P. MASSON, Directeur-Propriétaire

Bureaux et Ateliers: 68 rue St-Joseph, St-Roch

ANTOINE LANGLOIS, Agent

L'ASSOCIATION

Journal d'Economie Sociale

Propriétaire et Directeur de la Rédaction

PHILIPPE MASSON

Le seul journal français qui fasse une spécialité de renseigner le public sur toutes les compagnies et associations d'assurance: feu, vie, accidents corporels, secours mutuels, marine, bris de vitres, etc.

Toutes les questions d'économie sociale et politique entrent dans le programme de ce journal, et y sont traitées exclusivement au point de vue de la doctrine catholique.

"L'ASSOCIATION" ne voit de remède au malaise social et politique que dans l'application pratique de la doctrine catholique. — "L'Eglise est la propagatrice officielle de la vérité sociale." — Les associations catholiques de secours mutuel, telles que la SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS, les UNIONNÉS ST-JOSEPH, la SOCIÉTÉ BENEVOLENTISTE de Saint-Roch, l'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL (C. M. B. A.), les FORESTIERS CATHOLIQUES, etc., sont des instruments efficaces de l'Eglise pour la cause de la paix sociale, et trouveront, en conséquence dans le journal "L'ASSOCIATION" un avocat actif et dévoué.

Les questions agricoles, industrielles, commerciales, professionnelles et ouvrières seront l'objet d'études soignées. REVUE DE MOUVEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET COMMERCIAL PAR TOUT LE MONDE.

C'est-à-dire, ce journal est le propagateur de votre enseignement. Hommes des classes dirigeantes, si votre direction est saine, ce journal est votre appui. Hommes de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts légitimes et bien ordonnés vers le progrès. Ouvriers de toutes classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement: — UNE PIASTRE par année, PAYABLE D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de "L'ASSOCIATION", M. ANTOINE LANGLOIS, 25 RUE ST-PIERRE, ou aux bureaux de "L'ASSOCIATION", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

PAR JOUR peuvent être gagnés facilement par

donner une nouvelle extension à l'enseignement pratique et scientifique, et de fonder plusieurs instituts où l'ouvrier puisse cultiver les branches spéciales à son industrie. Ces instituts contribueraient à donner une croissance permanente à l'industrie canadienne.

Les écoles d'art et métiers, organisées par le gouvernement, ont exercé déjà une influence efficace; mais c'est surtout par les efforts d'associations nouvelles, fondées par les *ouvriers eux-mêmes* dans les districts manufacturiers, que l'on pourrait réaliser des progrès gigantesques, analogues aux progrès constatés par tous les hommes distingués qui ont eu à rendre compte de l'exposition universelle de 1862:

"Tout le monde a été frappé," disait M. Michel Chevalier, "du progrès que les Anglais ont fait depuis la dernière exposition dans le dessin et la distribution des couleurs pour les étoffes, ainsi que dans la ciselure et la sculpture pour les meubles. Jusque-là, il faut le dire, ils étaient plutôt renommés pour leur mauvais goût, mais ils ont compris que c'était affaire d'éducation. Ils ont donc institué avec beaucoup d'intelligence, et avec cette persévérance qui leur est habituelle, l'enseignement des beaux-arts en vue de l'avancement de leur industrie. Tout le monde y a concouru: l'Etat par la branche d'administration publique qui porte le nom de *department of science and art*; les localités directement intéressées, par des votes annuels de fonds; les associations et les PARTICULIERS, par des souscriptions."

Nous prions respectueusement les patrons et les ouvriers canadiens de s'entendre entre eux pour l'organisation

après, en exposant ce qui se fait en Angleterre pour l'instruction des ouvriers, pourra suggérer ce qu'il y aurait lieu de faire ici:

"L'organisation et les règlements des *Mechanics' Institutions* ne sont pas partout les mêmes, mais il y a des principes généraux qu'on retrouve dans les statuts des diverses associations. Tout associé qui n'a pas dix-huit ans en entrant dans l'institut, est mis en rapport avec le secrétaire ou le délégué du comité. Ce délégué examine l'état de son instruction et s'informe du but qu'il désire atteindre en entrant dans l'association. Si le nouvel associé n'a aucune instruction élémentaire, on l'envoie aux classes de lecture, d'écriture et d'arithmétique. Un spécimen de son écriture et de l'état intellectuel de chaque associé à son entrée, est tenu par l'examineur qui peut comparer, à différentes dates, les progrès qu'il a pu constater. Ce stimulant, basé sur l'expérience individuelle, est utile à des jeunes gens, parce qu'il fait un appel direct à leur jugement, tout en ménageant leur susceptibilité.

"Les classes élémentaires embrassent tout le programme des écoles. Les élèves y font des progrès rapides et ils acquièrent facilement l'instruction dont ils comprennent l'importance puisqu'ils en paient les frais.

Après avoir complété son enseignement élémentaire, l'ouvrier peut suivre des cours spéciaux, mais il faut avant tout qu'il soit mis à même d'en profiter, car l'auteur du manuel des *Mechanics' Institutions* remarque judicieusement que l'esprit et le corps doivent grandir et se développer simultanément.

Dans la plupart des *Mechanics' Institutions*, on a jugé utile de séparer les diffé-

50. Une classe de grammaire et de composition élémentaire.

60. Une classe de dessin, spécialement destinée à exercer l'œil et la main, pour habituer les ouvriers à tracer correctement tout ce qui se rattache à la forme et à l'ornementation.

70. Une classe de géographie.

"Il est utile aussi d'avoir une classe d'histoire et de musique, mais seulement là où l'instruction élémentaire est complète. Un enseignement supérieur n'est donné qu'à ceux qui peuvent en profiter. On songe toujours moins à amuser les ouvriers qu'à leur être utile.

"Beaucoup de *Mechanics' Institutions* ont organisé des classes spéciales pour les femmes, dans le but de leur donner des leçons d'hygiène et d'économie domestique, et de leur permettre d'acquérir les connaissances élémentaires qui leur font souvent défaut.

"Les budgets des *Mechanics' Institutions* varient tout autant que les ressources des ouvriers qui les fondent. A Leeds, le supplément à payer pour les cours est de 7 d., tandis qu'à Hundersfield les membres qui les fréquentent ne paient que 6d. par quinzaine pour l'enseignement. Le taux moyen de la souscription ordinaire des membres est de 6 sh. par an, et il descend quelquefois à 4 sh. dans de petits centres industriels.

"Les lectures et les séances littéraires et scientifiques ne sont utiles que pour les cercles dont les associés sont suffisamment préparés par un bon enseignement élémentaire. L'intérêt des conférences dépend beaucoup du professeur qui les donne. Un bon lecteur, comme disent les Anglais, qui choisit judicieusement les sujets qu'il traite et sait approprier ses idées aux aptitudes de son auditoire, peut exercer une grande influence et agrandir l'horizon intellectuel

... ROCH. L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS MUTUEL (C. M. B. A.), les FORESTIERS CATHOLIQUES, etc., sont des institutions efficaces de l'Eglise pour la cause de la paix sociale, et trouveront, en conséquence dans le journal "L'ASSOCIATION" un avocat actif et dévoué.

Les questions agricoles, industrielles, commerciales, professionnelles et ouvrières seront l'objet d'études soignées. REVUE DE MOUVEMENT SOCIAL, POLITIQUE ET COMMERCIAL PAR TOUT LE MONDE.

Clergé, ce journal est le propagateur de votre enseignement. Hommes des classes dirigeantes, si votre direction est saine, ce journal est votre appui. Hommes de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et vous tous, hommes des affaires, ce journal vous est un aide pour tous efforts légitimes et bien ordonnés vers le progrès. OUVRIERS de toutes classes, ce journal est votre ami.

Prix de l'abonnement :—UN\$ PIASTRE par année, PAYABLE D'AVANCE.

S'adresser à l'agent officiel de "L'ASSOCIATION", M. ANTOINE LANGLOIS, 25 RUE ST-PIERRE, ou aux bureaux de "L'ASSOCIATION", 68, Rue St-Joseph, Québec.

AGENTS DEMANDES

\$5.00

PAR JOUR peuvent être gagnées facilement par toute personne active à laquelle ses loisirs permettent de solliciter des abonnements pour l'ASSOCIATION. S'adresser à

ANTOINE LANGLOIS,

No. 25, rue St-Pierre, E.-V. Québec.

No. 68, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

ÉCOLES PROFESSIONNELLES

Les écoles du soir, subventionnées par le gouvernement provincial, devront ouvrir d'ici à deux ou trois mois. Comme l'an dernier, l'on verra un grand nombre d'hommes de quarante à cinquante ans y venir apprendre à lire et à écrire. La plupart de nos ouvriers ou n'ont pas fréquenté l'école durant leur jeunesse ou ne l'ont fréquentée que juste assez longtemps pour oublier promptement dans la suite ce qu'il avaient pu y apprendre. Il est bon qu'ils en reviennent aux premiers éléments, et le gouvernement de la province de Québec n'est assurément pas blâmable d'affecter de larges sommes à la distribution de l'enseignement gratuit donné aux élèves du soir.

Cela n'empêche pas qu'il y a quelque chose de plus à entreprendre. Il faudrait multiplier les cours professionnels du soir, les organiser et les établir au centre des quartiers considérables d'ouvriers.

Ici, comme ailleurs, il y a nécessité de

Anglais ont fait depuis la dernière exposition dans le dessin et la distribution des couleurs pour les étoffes, ainsi que dans la ciselure et la sculpture pour les meubles. Jusque-là, il faut le dire, ils étaient plutôt renommés pour leur mauvais goût, mais ils ont compris que c'était affaire d'éducation. Ils ont donc institué avec beaucoup d'intelligence, et avec cette persévérance qui leur est habituelle, l'enseignement des beaux-arts en vue de l'avancement de leur industrie. Tout le monde y a concouru : l'État par la branche d'administration publique qui porte le nom de *department of science and art* ; les localités directement intéressées, par des votes annuels de fonds ; les associations et les PARTICULIERS, par des souscriptions. "

Nous prions respectueusement les patrons et les ouvriers canadiens de s'entendre entre eux pour l'organisation d'instituts ayant pour objet l'enseignement des divers métiers. Et si nous pouvons nous le permettre, nous leur conseillons de faire cette organisation en dehors de l'État, de prendre l'initiative d'eux-mêmes, et d'être les seuls à nommer le bureau qui choisira les professeurs et tracera le programme de l'enseignement : en s'y prenant de cette manière, ils s'exposeront moins à être placés sous la direction et la férule de créatures privilégiées, de favoris dont quelquefois l'unique mérite est de jouir d'une influence usurpée et sans fondement.

L'établissement de ces instituts pourrait, il est vrai, coûter des sacrifices, mais les résultats donneraient avec le temps de sérieuses compensations. L'on ne doit pas vivre rien que pour soi en ce monde, dit le plus généreux des proverbes. Avec de la bonne volonté, les organisateurs assureraient vite le progrès de l'entreprise : du reste, ils ne tarderaient pas ensuite, croyons nous à recevoir du gouvernement si véritablement national de la province de Québec toute l'aide pécuniaire qui pourrait être requise. Probablement, les conseils municipaux des centres où seraient établis ces instituts consentiraient eux aussi à contribuer libéralement au soutien d'une œuvre destinée à grandir l'industrie nationale.

L'extrait que nous reproduisons ci-

qu'il a pu constater. Ce stimulant, basé sur l'expérience individuelle, est utile à des jeunes gens, parce qu'il fait un appel direct à leur jugement, tout en ménageant leur susceptibilité.

" Les classes élémentaires embrassent tout le programme des écoles. Les élèves y font des progrès rapides et ils acquièrent facilement l'instruction dont ils comprennent l'importance puisqu'ils en paient les frais.

Après avoir complété son enseignement élémentaire, l'ouvrier peut suivre des cours spéciaux, mais il faut avant tout qu'il soit mis à même d'en profiter, car l'auteur du manuel des *Mechanic's Institutions* remarque judicieusement que l'esprit et le corps doivent grandir et se développer simultanément.

Dans la plupart des *Mechanic's Institutions*, on a jugé utile de séparer les différents âges. L'amour-propre des adultes avait trop à souffrir de se trouver sur les mêmes bancs avec des enfants qui leur étaient supérieurs pour l'instruction. De plus, la discipline à laquelle on soumet les enfants ne convient pas aux adultes. Le système pédagogique doit être approprié à la capacité des élèves. Chez les enfants, la mémoire vient en aide à la raison, tandis que dans l'âge mûr, c'est la raison qui vient en aide à la mémoire.

" Il y a quelques instituts où l'enseignement est gratuit, mais les progrès des élèves y sont moins rapides que là où ils paient l'instruction qu'on leur donne. On fait quelquefois une assez grande opposition à l'enseignement élémentaire que l'on donne dans ces institutions, car les cours préparatoires, affirme-t-on, prennent le temps et la place des ouvriers plus instruits qui désirent s'avancer dans leurs études.

" Il est cependant incontestable que des hommes qui comprennent la nécessité de l'instruction, doivent être aidés dans les efforts qu'ils font pour se relever ; il est donc utile de maintenir l'enseignement élémentaire dans les *Mechanic's Institutions* pour les ouvriers qui n'ont pas pu fréquenter les écoles pendant leur enfance. Les classes élémentaires doivent être organisées conformément aux besoins de la localité.

Il est désirable qu'on y trouve :

1. Une classe élémentaire de lecture.
2. Une classe de lecture à haute voix.
3. Une classe d'écriture.
4. Une classe d'arithmétique.

défaul.

" Les budgets des *Mechanic's Institutions* varient tout autant que les ressources des ouvriers qui les fondent. A Leeds, le supplément à payer pour les cours est de 7 d., tandis qu'à Hundersfield les membres qui les fréquentent ne paient que 6d. par quinzaine pour l'enseignement. Le taux moyen de la souscription ordinaire des membres est de 6 sh. par an, et il descend quelquefois à 4 sh. dans de petits centres industriels.

" Les lectures et les séances littéraires et scientifiques ne sont utiles que pour les cercles dont les associés sont suffisamment préparés par un bon enseignement élémentaire. L'intérêt des conférences dépend beaucoup du professeur qui les donne. Un bon lecteur, comme disent les Anglais, qui choisit judicieusement les sujets qu'il traite et sait approprier ses idées aux aptitudes de son auditoire, peut exercer une grande influence et agrandir l'horizon intellectuel de ses élèves.

" Il est incontestable que les conférences sont utiles dans les grands centres, mais il n'en est pas de même dans les petites localités dont les habitants n'ont souvent, ni les connaissances élémentaires suffisantes pour profiter de l'instruction qu'on leur donne, ni les ressources nécessaires pour payer les frais que nécessitent le transport des appareils, et la rémunération qu'il faut offrir au professeur.

" La musique et les sociétés chorales produisent d'excellents résultats, mais elles ne doivent jamais être qu'accessoires, car en variant trop les plaisirs pour les ouvriers, on leur fait perdre aisément le goût des choses sérieuses et de l'instruction pratique et professionnelle qui doit toujours être le but principal des institutions dont l'objet est d'améliorer le bien-être matériel et moral de l'ouvrier.

" On s'est efforcé de diminuer, autant qu'on a pu, le montant des souscriptions, afin de tenter les souscripteurs et d'augmenter le nombre des membres des *Mechanic's Institutions*. Les ressources financières sont destinées à couvrir les frais de loyer, d'éclairage, de chauffage et l'achat des livres. Souvent les personnes qui donnent les cours ne sont pas rétribuées ; on est cependant d'avis qu'il vaudrait mieux qu'il en fût autrement.

" Il est reconnu en Angleterre que l'indépendance complète est indispensable aux associations comme à l'homme isolé ; aussi s'efforce-t-on partout dans les *Mechanic's Institutions* d'augmenter les budgets par les

efforts individuels des membres. Les rétributions annuelles de 4 schellings pour les membres suffisent à payer le loyer du local et les frais de chauffage et d'éclairage. Il y a des rétributions supplémentaires dans quelques instituts, pour les écoles du soir ou pour l'achat de livres et les abonnements aux journaux. Elles ne sont payées que par ceux qui en profitent, et elles s'élèvent ordinairement à 2 ou 3 d. par semaine.

"Pendant l'été, les sociétés se réunissent pour faire des excursions dans les environs ou pour visiter ensemble les comtés qui se distinguent par la beauté du paysage, par la richesse géologique ou par leurs souvenirs historiques.

"Beaucoup d'associations cherchent à devenir propriétaires des locaux affectés à l'usage de leurs membres. Le parlement leur a accordé de grands encouragements en les exemptant de l'impôt et des taxes, pourvu qu'il soit constaté que les sociétaires ou les intéressés ne perçoivent aucun dividende pour les capitaux engagés dans l'association."

APPEL AUX CATHOLIQUES

(suite et fin)

III

Vous mourrez certainement ; vous ne savez pas quand, où, ni comment. Êtes-vous sûr de laisser votre famille dans les conditions où elle est aujourd'hui ? Pensez-y bien.

Par les premières divisions de cette étude que nous avons commencé à publier dans le numéro 6 de l'Association, en date du 9 août, nos lecteurs ont pu constater combien peu il en coûte à un membre de la *Catholic Mutual Benefit Association* (C. M. B. A.) pour assurer à sa femme et à ses enfants un bénéfice de mille, ou même de deux mille dollars, bénéfice qu'ils toucheront au moment où la mort l'aura enlevé à leur affection et les aura privés de ses soins.

D'abord, comme nous l'avons dit, la toute petite somme de \$4.50 acquitte une fois pour toutes, des frais d'admission, quelque soit l'âge de l'aspirant, pourvu que celui-ci ne soit pas plus jeune que 18 ans, ni plus âgé que 50 ans. Ensuite l'addition des vingt-cinq sous, payés mensuellement par chacun des membres défraie les dépenses affectées, supposons-nous, aux items dits local, chauffage, lumineux, impressions, papeterie, etc. Et, enfin il y a ces modestes contributions sur-

IV

Il y a plus que tout ce qui est exposé précédemment. L'Association catholique de secours mutuels, les Unions St-Joseph, la Société des Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal, les Forestiers Catholiques, la Société Bienveillante de St-Roch, et d'autres semblables sociétés opposent une digue bénie au flot montant du socialisme et des sociétés secrètes. Elles répondent aux besoins urgents des catholiques de ce temps, sujets à tant de déboires, exposés à tant de séductions.

Plus que jamais, l'isolement est fatal, car plus que jamais l'esprit d'association se manifeste et se propage. L'on s'associe pour le mal ; l'on s'associe pour le bien. Et l'individu qui demeure en dehors des associations devient un être délaissé et malheureux, impuissant qu'il est à se protéger contre les associations qui lui veulent du mal, privé qu'il est d'un titre aux secours des associations qui lui feraient du bien mais qui ne le connaissent pas.

Ce qui nous frappe dans l'Association catholique de secours mutuel, c'est précisément cette mutualité de services qui lie tous les membres. Le succès de l'un fait la joie des autres qui souvent y ont contribué. Tous compatissent aux malheurs de chacun, et viennent en aide au frère affligé. Ils nous semblent s'appliquer à mettre en pratique ce conseil du Prince des Apôtres : "Exercez volontiers entre vous l'hospitalité ; AIDEZ-VOUS les uns les autres suivant vos moyens, comme de fidèles dispensateurs des dons de Dieu (1re de St-Pierre, c. IV, v. 9)."

Un journal hebdomadaire, *The C. M. B. A. Weekly*, organe officiel du Suprême Conseil et des Grands Conseils de la Pennsylvanie et de l'Ohio, est comme le code des membres de la C. M. B. A. Il explique la constitution, définit le sens des règles, annonce l'établissement des nouvelles branches, fait rapport des progrès réalisés par les anciennes, adresse à qui de droit les remontrances jugées utiles, signale les succès acquis dans les affaires ou les promotions obtenues par les membres, et surtout prêche constamment cet esprit de corps sans lequel il n'y a pas d'association durable.

C'est le *C. M. B. A. Weekly* qui nous apprend que, depuis la convention de 1888, le grand conseil du Canada a vu cinquante-

ÇA ET LÀ

Nos lecteurs avertent déjà qu'il est fortement rumeur que M. Fitzpatrick sera appelé prochainement à faire partie du cabinet Mercier. Le journal catholique *The True Witness* de Montréal salue avec joie cette légitime espérance qu'il prend déjà pour une réalité. D'accord avec notre confrère irlandais, nous croyons que M. Fitzpatrick, dont les talents sont d'un ordre supérieur, apporterait une force nouvelle au gouvernement provincial.

L'honorable Arthur Turcotte, ancien ministre du gouvernement Mercier, a été nommé protonotaire à Montréal. Cette nomination est accueillie généralement avec plaisir. Le nouveau protonotaire commencera à exercer officiellement ses nouvelles fonctions, lundi prochain.

Les membres de la C. M. B. A. auront une grande convention à Montréal, le 2 septembre.

Des amis montréalais du Docteur J.-A. MacCabe, principal de l'école Normale d'Ottawa, le proposent comme le futur grand président de la C. M. B. A.

Les comités spéciaux s'occupent déjà des détails d'organisation d'un congrès catholique international qui aura lieu aux Etats-Unis en 1893. Plusieurs célébrités catholiques d'Europe seront invitées d'assister à ce congrès.

Sous letitre, "l'Union fait la force," le *C. M. B. A. Weekly* publie un article au cours duquel l'auteur dit que la

"Faites durant vingt-quatre heures la garde à la porte de ce saloon, et vous verrez des milliers d'hommes y entrer et en sortir. De ce nombre, les neuf-dixièmes portent la livrée du travail, et sont employés dans les moulins et les manufactures qui ont rendu Pittsburg célèbre et sans rivale dans l'histoire de l'industrie aux Etats-Unis.

"Accompagnez l'un de ces hommes jusqu'à son foyer, et si vous voulez établir une comparaison entre l'apparence de ce foyer et le palais où cet ouvrier est entré sur son chemin, vous ne trouvez pas un seul point de ressemblance. Demandez-lui s'il est le propriétaire de cette maison, et il est plus que probable que la réponse sera négative. Demandez-lui s'il ne pourrait pas vivre dans une demeure plus confortable, et il répondra : — "Mes moyens ne me le permettent pas."

"Si l'on parcourt toute la ville, l'on s'apercevra que les palais où se vendent des liqueurs ont coûté des frais considérables et sont richement meublés, tandis que la maisonnette de l'artisan présente un chétif aspect et est misérablement fournie. Et si l'on pousse plus loin ses observations, l'on découvrira que les hommes qui vivent dans des réduits mal aérés, pauvrement meublés, étroits et malsains, sont pourtant ceux-là mêmes dont les sous et les dollars ont payé les vitrines, les dispendieux comptoirs, les extravagantes tapisseries et les somptueuses dépendances de ces "Palais de l'Enfer."

"Prenez des renseignements aux quartiers de la police, et vous apprendrez que si personne ne vendait des liqueurs dans Pittsburg, le contingent des gardiens de la paix pourrait être diminué au moins des deux tiers. Allez au bureau du percepteur des taxes, et vous constaterez que les propriétaires des saloons augmentent chaque jour leurs achats de propriétés, tandis que les ouvriers y paient les rentes et les taxes comme par le passé, sans pouvoir jamais devenir acquéreurs d'un domicile à eux."

M. Powderly fait ensuite l'exposé de statistiques qui établissent que durant l'année 1886, une somme de \$17,000,000 a été gaspillée en achats de bière et de spiritueux dans le seul comté d'Allegheny, et que les ouvriers ont dépensé au moins la moitié, ou \$8,500,000 de cette somme ! Les liqueurs les plus

Par les premières divisions de cette étude que nous avons commencé à publier dans le numéro 6 de l'Association, en date du 9 août, nos lecteurs ont pu constater combien peu il en coûte à un membre de la *Catholic Mutual Benefit Association* (C. M. B. A.) pour assurer à sa femme et à ses enfants un bénéfice de mille, ou même de deux mille dollars, bénéfice qu'ils toucheront au moment où la mort l'aura enlevé à leur affection et les aura privés de ses soins.

D'abord, comme nous l'avons dit, la toute petite somme de \$4.50 acquitte une fois pour toutes, des frais d'admission, quel que soit l'âge de l'aspirant, pourvu que celui-ci ne soit pas plus jeune que 18 ans, ni plus âgé que 50 ans. Ensuite l'addition des vingt-cinq sous, payés mensuellement par chacun des membres défraie les dépenses affectées, supposons-nous, aux items dits *local, chauffage, lumineux, impressions, papeterie, etc.* Et, enfin, il y a ces modiques contributions *mortuaires* dont nous avons exposé le tableau. Chaque membre survivant donne un legs à la famille du membre ou plutôt du frère décédé. C'est la charité chrétienne qui s'exerce par delà la tombe, en faveur de la veuve et des orphelins, de ceux dont le défunt était l'appui ; de ceux qu'il nourrissait, entretenait, instruisait, élevait au prix de ses sueurs ; de ceux auprès desquels le fruit de ses généreuses épargnes le remplace en quelque sorte.

Et ici, nous voulons insister sur le caractère essentiellement bienfaisant et de charité catholique du bénéfice apporté aux héritiers du sociétaire décédé. Ceux-ci ne se trouvent pas en présence d'une compagnie froide et indifférente qui, devenue débitrice, s'empresse de payer une dette d'affaires et se retire sans commiseration une fois qu'elle a reçu sa quittance et le petit bout de réclame qui lui permettra de poser dans les gazettes. Les représentants d'un membre défunt de l'une ou de l'autre des sociétés catholiques de secours mutuel deviennent l'objet des attentions les plus délicates de ces sociétés. Non seulement le bénéfice dû est payé avec empressement, mais la veuve est assistée dans les placements qu'elle projette, ou encore protégée par de salutaires conseils, par une direction sage et désintéressée contre sa propre inexpérience qui lui inspirerait un mauvais emploi ; mais les orphelins trouvent dans les compagnons et les amis de leur père, des protecteurs éclairés et généreux dont la surveillance assure l'efficacité du bénéfice reçu.

"Exercez volontiers entre vous l'hospitalité; AIDEZ-VOUS les uns les autres suivant vos moyens, comme de fidèles dispensateurs des dons de Dieu (1re de St-Pierre, c. IV, v. 9)."

Un journal hebdomadaire, *The C. M. B. A. Weekly*, organe officiel du Suprême Conseil et des Grands Conseils de la Pennsylvanie et de l'Ohio, est comme le code des membres de la C. M. B. A. Il explique la constitution, définit le sens des règles, annonce l'établissement des nouvelles branches, fait rapport des progrès réalisés par les anciennes, adresse à qui de droit les remontrances jugées utiles, signale les succès acquis dans les affaires ou les promotions obtenues par les membres, et surtout prêche constamment cet *esprit de corps* sans lequel il n'y a pas d'association durable.

C'est le *C. M. B. A. Weekly* qui nous apprend que, depuis la convention de 1888, le grand conseil du Canada a vu cinquante-et-une nouvelles branches s'organiser sous sa juridiction, et le nombre des membres s'augmenter de 2,500. Nous nous réjouissons de voir cette excellente *Association catholique de secours mutuel* multiplier ainsi ses rameaux au Canada, et grossir les points de contact entre les catholiques des Etats-Unis et les catholiques canadiens. A quelque nationalité qu'ils appartiennent, les catholiques du monde entier devraient toujours se souvenir qu'ils sont membres de la même Eglise et frères par la foi, l'espérance et la charité.

A St-Roch de Québec, existe une branche prospère de l'*Association catholique de secours mutuel*, sous la présidence d'un homme généreux qui donne à tous les pauvres, qui assiste tous les besoins, qui consacre les rares loisirs que lui laissent les affaires à aider aux œuvres de bien : M. le chevalier Martineau, déjà président de l'*Union St-Joseph*, et depuis longtemps, l'un des membres, les plus remarquables par son dévouement, de la Société St-Vincent de Paul.

Voici les noms de tous les officiers que cette branche a élus pour 1890.

Nap. Dussault, chancelier ; J.-E. Martineau, président ; Phil. Brunet, 1er vice-président ; J.-X. Beaudoin, 2me vice-président ; J.-B. Drouyn, secrétaire-archiviste ; Jean Minguy, assistant ; Téléphore Tardif, secrétaire-financier ; J.-E. Lapointe, trésorier ; Arch. Dugal, commissaire-ordinaire ; Pierre Michaud, sentinelle ; Etienne Sylvain, J.-B. Michaud, C.-A. Parent, Jos. Charest, J. J. Barbeau, syndics.

Les membres de la C. M. B. A. auront une grande convention à Montréal, le 2 septembre.

Des amis montréalais du Docteur J.-A. MacCabe, principal de l'école Normale d'Ottawa, le proposent comme le futur grand président de la C. M. B. A.

Les comités spéciaux s'occupent déjà des détails d'organisation d'un congrès catholique international qui aura lieu aux Etats-Unis en 1893. Plusieurs célébrités catholiques d'Europe seront invitées d'assister à ce congrès.

Sous letitre, "l'Union fait la force," le *C. M. B. A. Weekly* publie un article au cours duquel l'auteur dit que la *Catholic Mutual Benefit Association* compte aujourd'hui 30,000 associés qui, pour pouvoir être admis dans cette ligue de bienfaisance, ont dû proclamer qu'ils *sont et veulent demeurer catholiques PRATIQUANTS.*

La convention annuelle de l'Union Catholique de Tempérance Totale a commencé ses séances, le mercredi, 6 août, et s'est tenu à Pittsburg, Etats-Unis. Elle a duré trois jours. L'assistance était très nombreuse, et l'on y a remarqué les évêques Watterson, de Columbus, et Cotter, de Winona.

A l'une des séances de cette convention, le secrétaire a donné lecture d'un écrit magistral intitulé "N'y touchez pas, n'y goûtez pas, n'en gardez point," dû à la plume de M. T. V. Powderly, si connu comme chef de l'association des *Chevaliers du Travail*. Il y a dans cet écrit de si fortes remontrances adressées à qui de droit, que nous ne pouvons nous défendre d'en détacher les passages les plus saillants :

"Sur l'une des rues de Pittsburg l'on peut voir un *saloon* dont la vitre de façade est estimée à \$5,000, dont le comptoir et les accessoires ont coûté \$10,000, dont le prix des tapisseries et des autres décorations est évalué à \$7,000. Toutes ces dépenses sont distinctes des dépenses qu'a entraînées la construction de l'édifice, et du coût du terrain sur lequel cet édifice est assis.

l'Enfer."

"Prenez des renseignements aux quartiers de la police, et vous apprendrez que si personne ne vendait des liqueurs dans Pittsburg, le contingent des gardiens de la paix pourrait être diminué au moins des deux tiers. Allez au bureau du percepteur des taxes, et vous constaterez que les propriétaires des *saloons* augmentent chaque jour leurs achats de propriétés, tandis que les ouvriers y paient les rentes et les taxes comme par le passé, sans pouvoir jamais devenir acquéreurs d'un domicile à eux."

M. Powderly fait ensuite l'exposé de statistiques qui établissent que durant l'année 1886, une somme de \$17,000,000 a été gaspillée en achats de bière et de spiritueux dans le seul comté d'Allegheny, et que les ouvriers ont dépensé au moins la moitié, ou \$8,500,000 de cette somme ! Les liqueurs les plus dispendieuses sont bues par les riches, mais en moindre quantité que les boissons à bas prix bues par les ouvriers.

En une seule année, HUIT MILLIONS de dollars sortis des goussets des ouvriers d'Allegheny ! L'on dit que le travail paie pour tout, et si cela est vrai, alors les travailleurs du comté d'Allegheny ont payé pour \$8,500,000 de boissons ; ils ont payé les splendides demeures dans lesquelles vivent les propriétaires de *saloons* ; ils ont payé et paient les taxes nécessitées par l'entretien d'au moins deux tiers des hommes du corps de police ; ils ont payé et paient les dépenses des procès occasionnés par la mauvaise conduite, par les rassemblements tumultueux, par les querelles et par les meurtres. Ils ont payé d'abord \$8,000,000 destinés au soutien de leurs femmes et à l'éducation de leurs enfants et en retour ils ont reçu le poison qui ruine la vie et peuple les prisons ; ils ont perdu le respect d'eux-mêmes et un grand nombre d'entre eux sont devenus des ivrognes. Le travail a payé \$8,500,000 pour faire des criminels et les taxes pour faire des salaires aux gardiens qui ont arrêté et aux hommes de loi qui ont jugé ces criminels.....

"Si, en une seule année, les artisans d'un seul comté ont pu enrichir de \$8,500,000 ceux qui érigent des palais au *gin*, pourquoi les artisans de partout ne pourraient-ils pas consacrer au moins un quart de cette somme, proportionnellement, dans chaque comté, à l'érection d'instituts industriels, où ils pourraient mieux s'instruire sur les droits, les devoirs et les privilèges de chaque homme

et sur tous les sujets relatifs au séjour et aux intérêts de l'homme ici-bas ?”

Comme conclusion de son excellent travail, M. Powderly blâme ces avocats de la tempérance qui n'hésitent pas à entrer dans un *saloon* avec l'ami qui boit un "petit verre" ou prend un cigare. D'après lui, il ne peut pas y avoir trois directions dans la cause de la tempérance. Il n'y en a que deux : dont l'une conduit à une vie sobre, et l'autre au tombeau déshonoré de l'ivrogne. Aussi se prononce-t-il en faveur de la totale abstinence, et recommandait-il aux ouvriers de ne jamais toucher, goûter, garder de liqueurs enivrantes, ni en autoriser l'usage. Elles sont le pire ennemi des ouvriers, et le plus puissant allié de tous leurs ennemis.

M. Tarte, dont nous respectons le talent mais que nous aimerions voir mieux inspiré, suggère aux autorités ecclésiastiques de notre pays de renseigner un peu les autorités romaines sur la politique canadienne ! D'après lui, notre pays n'est pas connu à Rome, et il en a la preuve "dans les bénédictions que certaines personnes y obtiennent pour notre premier ministre, et dans les félicitations que le cardinal Rampolla lui a adressées après les élections."

Dans une victorieuse réponse faite à M. Tarte, le journal *La Vérité* dit avec raison que "M. Tarte exagère évidemment l'état des esprits à Rome par rapport à M. Mercier et à sa politique. Le Saint Père et le cardinal Rampolla savent à merveille, n'en doutons pas, que l'on peut désapprouver la politique générale de M. Mercier sans cesser d'être excellent catholique. Mais ils savent également que M. Mercier a fait des actes dignes d'un homme d'état catholique, et ils jugent à propos de l'en féliciter. Ce n'est pas leur faute si le parti conservateur, suivant les mauvais conseils de M. Tarte, a pris, sur les questions où il s'est agi des jésuites et de leurs biens, une position sottise, équivoque, parfois criminelle.

"Si mettant de côté pour un instant l'esprit de parti, les conservateurs avaient franchement appuyé M. Mercier sur ce terrain, au lieu de chercher à susciter les protestants contre lui, ils auraient pu prendre leur part des bénédictions

nobles idées de devoir, de travail et de charité. Cette doctrine, qui ne voit que le côté matériel de l'humanité, dessèche l'âme et prépare les peuples à la servitude. Elle les prépare sûrement par la limitation de sa force d'expansion, et de sa loi naturelle d'accroissement. Elle condamne ceux qui la suivent à végéter à côté de puissants voisins et à disparaître un jour sous le flot montant de l'immigration, ou le talon pesant d'un vainqueur. Les exemples sont nombreux ; il suffit de citer le développement continu de la race saxonne, la prospérité de l'Angleterre, fondant sur toutes les côtes du globe des colonies florissantes, propageant en quelques années les idées de civilisation et de progrès, l'extension de la race allemande, qui grâce à la fécondité propre à ses familles, prend aux Etats-Unis une autorité politique et morale incontestable.

"A côté de nous signalons les résultats obtenus au Canada où les enfants ne sont pas considérés comme des inconvénients — on dit en anglais *enunbrances*, — où récemment dans la province de Québec on comptait plus de 500 familles ayant au moins 12 enfants.

"Si les Canadiens avaient suivi la règle dont parle le *Courrier*, seraient-ils parvenus à reconstituer la nationalité canadienne-française, à se développer non-seulement dans la province de Québec, mais même dans la Nouvelle-Ecosse où ils viennent de faire élire le docteur Léger malgré les efforts des sujets de nationalité anglaise ?"

Les sociétés catholiques de Portland, Ore., font construire un édifice dont on évalue le coût probable à environ \$40,000.

Ces sociétés ne s'amuse pas à se jalouser, encore moins à se nuire. Elles comprennent que la force est dans l'union, elles se prêtent généreusement un appui mutuel, et c'est pourquoi elles peuvent élever un édifice superbe qui fera honneur à leur ville, et qui leur sera utile à elles toutes.

UN AMI DE MANITOBA

Nous lisons dans le *Colporteur*

LA GRANDE GRÈVE DU NEW-YORK CENTRAL

(Du *Moniteur du Commerce*)

Sans admettre que les officiels du chemin de fer New-York Central ont eu raison de se débarrasser de ceux de leurs employés qui appartiennent à la Chevalerie du Travail, nous ne pouvons avoir que des paroles de blâme pour tous ceux qui, de près ou de loin, ont provoqué une grève qui sévit actuellement sur les routes ferrées entre New-York et Buffalo.

Au milieu du chaos de nouvelles contradictoires qui nous arrivent au sujet de l'origine de cette grève que nous qualifions d'intempestive, on découvre qu'elle a été ordonnée par un chef de district quelconque de la Chevalerie du Travail ; une tête chaude aidé de quelques cerveaux brûlés qui, sans consulter ses supérieurs dans l'association, arrête subitement le trafic sur un des chemins de fer les plus fréquentés du continent et cause ainsi des dommages incalculables à tout le monde, y compris ceux-la mêmes dont il prétend redresser les griefs. Il a beau essayer de rassurer le monde avec des promesses que la grève sera paisible, nul ne le croit, pour la simple raison qu'ayant lui-même commencé à déborder ses chefs naturels, il a donné le mauvais exemple et peut s'attendre à se voir déborder à son tour d'un moment à l'autre.

Nous avons toujours compris que les associations ouvrières de la Chevalerie du Travail étaient absolument opposées aux grèves en masse, laissant à chacun de ses membres la responsabilité de son abandon du travail s'il le juge nécessaire. Mais voici que nous découvrons exactement le contraire : un subalterne ordonne à ses frères de cesser de travailler, et ces derniers, comme des moutons, sans songer aux conséquences, quittent tout à coup leur ouvrage, pourquoi ? pour imposer à une administration un certain nombre d'employés dont celle-ci ne veut plus.

Si cette administration a commis une

qui ne visent qu'à aspirer à l'honneur d'être chefs, et, ayant une fois atteint leur but, lâcheront prestement ceux qui les auront poussés au faite, pour ne plus s'occuper que de leurs petits intérêts personnels ; la deuxième leçon à tirer, pour les sociétés ouvrières, c'est de se bien mettre en tête que, quelque soit leur nombre et leur influence, elles n'ont pas le droit d'imposer leurs règlements aux patrons, soit dans les compagnies de chemins de fer, soit dans les manufactures, soit dans les autres industries, pas plus que les patrons ont le droit d'imposer les règlements de leurs usines aux associations elles-mêmes.

Fondée dans un but humanitaire, la Chevalerie du Travail doit d'abord travailler à relever le travailleur à ses propres yeux en le rendant tempérant, économe, instruit dans son art, intelligent dans ses devoirs envers sa famille et son pays, en lui faisant comprendre que c'est avec le temps que la civilisation apporte le progrès ; mais elle n'a jamais été fondée dans le but d'entretenir une jalousie perpétuelle contre le capital, ni pour exciter des appétits inavouables.

Jusqu'à ce jour, dans la province de Québec, les sociétés ouvrières ont été relativement sages ; mais qui nous dit qu'un jour ou l'autre nous ne verrons pas ici ce que nous voyons dans l'état de New-York ? Nous ne sommes pas plus exempts que les Etats-Unis et l'Angleterre de la peste des cerveaux brûlés, et les chefs actuels des associations canadiennes ne sont pas immortels. Déjà même quelques-uns d'entre eux semblent lassés de retenir dans les bornes légitimes une foule d'aspirations prématurées ; et le jour où ils quitteront le gouvernail, qui donc conduira la barque ouvrière dans le chemin parsemé d'écueils où elle s'est engagée ?

Quiconque sème le vent, récolte la tempête. Avec les masses populaires l'influence des chefs, même les mieux doués, même les plus dévoués, dure à peine quelques mois ; chacun veut avoir son tour, et nombre d'ambitieux, ne pouvant arriver par la paix et la persua-

Dans une victorieuse réponse faite à M. Tarte, le journal *La Vérité* dit avec raison que "M. Tarte exagère évidemment l'état des esprits à Rome par rapport à M. Mercier et à sa politique. Le Saint Père et le cardinal Rampolla savent à merveille, n'en doutons pas, que l'on peut désapprouver la politique générale de M. Mercier sans cesser d'être excellent catholique. Mais ils savent également que M. Mercier a fait des actes dignes d'un homme d'état catholique, et ils jugent à propos de l'en féliciter. Ce n'est pas leur faute si le parti conservateur, suivant les mauvais conseils de M. Tarte, a pris, sur les questions où il s'est agi des jésuites et de leurs biens, une position sottise, équivoque, parfois criminelle.

"Si mettant de côté pour un instant l'esprit de parti, les conservateurs avaient franchement appuyé M. Mercier sur ce terrain, au lieu de chercher à amener les protestants contre lui, ils auraient pu prendre leur part des bénédictions papales. Ils ne l'ont pas voulu. Eh bien ! qu'ils en subissent aujourd'hui les conséquences."

Sous le titre *Une théorie immorale*, le *New-York-Canada* a publié, la semaine dernière, un article soigneusement élaboré dans lequel il réfute l'absurde doctrine de Malthus remise dans l'actualité du débat par le *Courrier des Etats-Unis*. Osant contredire Dieu qui a dit au premier couple humain : Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre, le *Courrier des Etats-Unis* affirme, lui, qu'on est bien obligé d'admettre la nécessité d'observer une certaine règle dans l'accroissement de la population. Et il ajoute que "une fois le principe concédé, il ne s'agit plus que d'une question de mesure, et dès lors il devient plus facile de s'entendre."

S'ENTENDRE ! Avec qui ? Du moins, pas avec les économistes catholiques qui, appuyés sur l'autorité de l'histoire et le témoignage des faits même actuels, répètent en chœur avec le révérend père Monsabré : "L'empire du monde appartient aux peuples prolifiques."

Mais laissons la parole à notre distingué confrère du *New-York-Canada* :

"Les conséquences de la doctrine de Malthus, c'est le triomphe de l'Egoïsme, de l'intérêt personnel, des sentiments cupides, des calculs inavouables. C'est la condamnation des pensées élevées, des

Les sociétés catholiques de Portland, Ore., font construire un édifice dont on évalue le coût probable à environ \$40,000.

Ces sociétés ne s'amuse pas à se jalouser, encore moins à se nuire. Elles comprennent que la force est dans l'union, elles se prêtent généreusement un appui mutuel, et c'est pourquoi elles peuvent élever un édifice superbe qui fera honneur à leur ville, et qui leur sera utile à elles toutes.

UN AMI DE MANITOBA

Nous lisons dans le *Colonisateur Canadien* :

"Tout le monde connaît le Révd. M. J. Primeau, l'infatigable curé de Boucherville. Au mois de mai dernier, avant de partir pour l'Europe, voyage arrêté depuis longtemps pour le mois d'août de cette année, il décida d'aller voir sa sœur, la Révde S. Primeau, à Saint Boniface, ainsi que les autres parents qu'il a dans Manitoba.

"Le vénérable curé a été si agréablement frappé de l'aspect du pays, de l'étonnante fertilité de son sol, des avantages immenses qu'il offre aux familles nombreuses, qu'il a décidé, dans l'intérêt de ses concitoyens, de faire mieux connaître et apprécier la fertile vallée de la Rivière Rouge.

"La nouvelle paroisse de Saint-Hyacinthe, qui est à quinze milles de Winnipeg, a eu la bonne fortune de lui plaire davantage. Aussi, il a acheté toute la section 27 T. 8 R. 2 Est, la moitié de la section 34 et les trois quarts de 35.

"Il a été si enchanté du terrain qu'il s'est dit qu'il faut que nos compatriotes sortent de leur apathie et aillent voir par eux-mêmes cette contrée si étrangement calomniée.

"Comme l'énergique curé n'a pas l'habitude des demi-mesures, il a renoncé, dans l'intérêt du pays et de ses compatriotes, à son voyage d'Europe, décidé et fixé depuis vingt ans. Il veut consacrer tous ses loisirs à faire connaître Manitoba.

"Assurément, la province sœur ne pouvait avoir d'apôtre plus zélé, ni d'ami plus dévoué."

raison qu'ayant lui-même commencé à déborder ses chefs naturels, il a donné le mauvais exemple et peut s'attendre à se voir déborder à son tour d'un moment à l'autre.

Nous avons toujours compris que les associations ouvrières de la Chevalerie du Travail étaient absolument opposées aux grèves en masse, laissant à chacun de ses membres la responsabilité de son abandon du travail s'il le juge nécessaire. Mais voici que nous découvrons exactement le contraire : un subalterne ordonne à ses frères de cesser de travailler, et ces derniers, comme des moutons, sans songer aux conséquences, quittent tout à coup leur ouvrage, pourquoi ? pour imposer à une administration un certain nombre d'employés dont celle-ci ne veut plus.

Si cette administration a commis une injustice, la grève n'était certes pas le moyen de la redresser, parce que la grève fait souffrir non-seulement la compagnie du chemin de fer, mais tout le trafic qui se fait par cette compagnie, tous les passagers, toutes les marchandises, tout le monde enfin, les grévistes eux-mêmes les premiers.

Les associations ouvrières qui ont tant besoin des sympathies de tout le monde, qui depuis deux ans avaient réussi, par leur conduite sage à s'attirer une bonne somme de confiance dans leurs projets d'amélioration, se voient tout-à-coup, par la faute de quelques fous, exposées à perdre tout le terrain gagné aux Etats-Unis, et réduites à remonter le chemin si difficile de la confiance de l'opinion publique.

Le malheur est que la grève des employés du New-York Central n'apportera rien de bon aux agitateurs ; au contraire, elle jettera définitivement sur le pavé un grand nombre de gens qui auront toutes les peines du monde à se procurer de l'ouvrage.

Il y a deux leçons à tirer de ce fait pour nos associations d'ouvriers canadiens ; la première, c'est qu'elles sont exposées à choisir pour chefs des farceurs qui ne connaissent rien ou presque rien des ressources, de la production, du marché de consommation, du capital, du mode de commerce, enfin des conditions économiques du pays dans lequel elles vivent ;

qu'un jour ou l'autre nous ne verrons pas ici ce que nous voyons dans l'état de New-York ? Nous ne sommes pas plus exempts que les Etats-Unis et l'Angleterre de la peste des cerveaux brûlés, et les chefs actuels des associations canadiennes ne sont pas immortels. Déjà même quelques-uns d'entre eux semblent lassés de retenir dans les bornes légitimes une foule d'aspirations prématurées ; et le jour où ils quitteront le gouvernail, qui donc conduira la barque ouvrière dans le chemin parsemé d'écueils où elle s'est engagée ?

Quiconque sème le vent, récolte la tempête. Avec les masses populaires l'influence des chefs, même les mieux doués, même les plus dévoués, dure à peine quelques mois ; chacun veut avoir son tour, et nombre d'ambitieux, ne pouvant arriver par la paix et la persuasion, font assez de bruit et créent assez d'embarras pour attirer l'attention sur eux. Ce sont ceux-la qui sèment le vent et qui, si on n'y prend garde, récolteront la tempête, non seulement pour eux-mêmes mais encore pour tous ceux dont ils auront capté la confiance.

C'est à cette catégorie d'ambitieux bruyants qu'est dûe en grande partie cette grève du New-York Central qui ne fera aucun heureux, c'est bien certain.

Il ne serait pas inutile pour les chefs actuels des associations ouvrières de notre province de tenir compte de ces faits le jour de la fête du travail le 1er septembre prochain, et d'en tirer des conclusions pratiques au profit de notre industrie et pour la paix des familles.

Depuis que ce qui précède est écrit nous apprenons que la grève a virtuellement pris fin et qu'elle n'a fait que des dégâts considérables sans profit pour personne.

LES ECOLES DU SOIR

Les cours des écoles du soir seront réouverts le 1er octobre prochain, à Montréal. Le gouvernement se rendant au désir exprimé l'an dernier ouvrira probablement trois écoles pour les femmes : une dans l'est, l'autre dans l'ouest, et la troisième dans la partie centrale de la ville de Montréal.

GERVAIS & HUDON PARTICIPATION

IMPORTATEURS

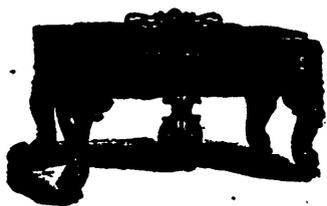
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS)

— AUSSI —

D'INSTRUMENTS de Fabrique CANADIENNE

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS



Heintzman & Cie, (Le favori des Artistes.)

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Mason & Risch.,

Scheidmayer & Cie. Etc.

COUCHETTES EN FER,
PAILLASSES A RESSORTS,
MATELAS EN LAINE,
COFFRES DE SURETÉ,
VITRINES DE COMPTOIRS,
MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,

Dominion et Cie.,

Thomas et Cie.,

Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, ayant

(suite et fin)

M. PIAT.—“ Comme indices des résultats que la participation peut donner, je dirai que l'année dernière la fonderie a eu sa crise ouvrière, et mes ouvriers fondeurs ont fait deux mois de grève, comme leurs camarades. Evidemment, cela était fâcheux ; mais, il faut dire à leur décharge, d'abord que la participation existait bien, mais en théorie, pour ainsi dire, car ils n'avaient encore rien touché de ce chef, puis ils ont eu peur de leurs camarades qui étaient très violents et les ont intimidés. La preuve qu'ils n'étaient pas des grévistes déterminés et malintentionnés que l'on trouve dans toutes crises industrielles, c'est qu'ils étaient apostrophés dans toutes les réunions et considérés comme de faux frères ; c'est aussi qu'ils furent les premiers à rentrer sans conditions, à l'atelier, et que leur exemple entraîna tous les autres ouvriers fondeurs. La grève cessa virtuellement du jour où ils recommencèrent leur travail.

“ Maintenant, l'année dernière, à pareille époque, nul d'eux ne se souciait ou ne paraissait penser à la participation. Aujourd'hui, cela les occupe beaucoup plus et les préoccupe. L'ouvrier prêt à quitter l'atelier, pour une cause ou pour une autre, y regarde à deux fois ; deux années encore de ce régime et ces sentiments croîtront certainement en intensité : l'ouvrier deviendra de plus en plus attaché à l'usine et, dès lors, de là à mieux soigner son ouvrage, à perdre moins de temps, à économiser les matières et le matériel de l'atelier, il n'y a qu'un pas, et il le franchira, j'en suis sûr, si bien que la participation aura ce résultat tout à fait logique et tout à fait désirable là où on aura pu l'appliquer, de donner du bien-être à l'ouvrier et d'accroître sa sécurité dans l'avenir, sans appauvrir le patron. ”

ANCIENNE MAISON LECLAIRE.

M. MARQUOT.—“ Les résultats obtenus sont de deux sortes : matériels et moraux ; les ouvriers, ayant plus de bien-être chez eux, se tiennent beaucoup plus dans leur intérieur ; on y fait des économies ; il y en a qui sont devenus petits propriétaires. D'un autre côté, l'ouvrier se tient mieux, ne fait

à y rester. Il y a une remarque importante que je soumetts à la Commission, c'est que les ouvriers au-dessous de quarante ans sont beaucoup plus portés à comprendre les avantages et les devoirs de la participation que les ouvriers âgés de plus de quarante ans. Ceux-ci sont presque indifférents.

“ Cette indifférence a sans doute pour cause la difficulté d'arriver à la pension de retraite ; et puis, les hommes au-dessus de quarante ans n'ont pas devant eux l'horizon des jeunes gens, et ils travaillent sans prévoir l'avenir, tandis que, lorsque nous voulons trouver des chefs d'atelier, des hommes de confiance, nous n'avons qu'à nous adresser aux jeunes gens ; nous rencontrons en eux de l'intelligence et un dévouement sans bornes.

“ En ce qui concerne la surveillance des travaux, nous sommes parfaitement tranquilles. Dans les moments de presse, nous devons embaucher tous les ouvriers qui se présentent, sans choisir. Il s'en trouve qui travaillent mal ; eh bien, l'ouvrier qui fait du mauvais travail ne reste pas plus de deux jours à la maison, parce qu'il nous est signalé immédiatement par les autres ouvriers. Si un chef d'atelier manque à son devoir, nous sommes immédiatement renseignés par une lettre. On nous informe qu'il se passe dans l'atelier quelque chose qui n'est pas régulier, et, après vérification, nous faisons le nécessaire. En cas d'infraction au règlement, on passe en jugement. Il y a un comité qui admet au noyau, puis un comité qui juge, et qui juge d'une façon rigoureuse.”

LA SOCIÉTÉ DU FAMILISTÈRE DE GUISE.

M. GODIN, gérant.—“ Dans ma conviction, la société du Familistère est destinée à réaliser des bénéfices considérables ; et à supposer que dans mes vieux jours je ne veuille plus rien faire, la sécurité de mon capital est complètement assurée. C'est là parler à un point de vue un peu égoïste, mais n'est-ce point le ton de notre époque ? — Je touche \$46,000 d'intérêt pour mon capital social, et environ \$16,000 à titre de gérant ; soit un total de \$60,000 par an. Je trouve que c'est considérable, énorme ; néanmoins, la société fait de bonnes affaires.

“ A un moment donné je serai complé-

PATELASSES A RESSORTS,
MATELAS EN LAINE,
COFFRES DE SURETÉ,
VITRINES DE COMPTOIRS,
MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
Dominion et Cie.,
Thomas et Cie.,
Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques. Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODÈLES, etc., sont faits par eux.

Les ACTIONS en usage dans les Pianos Heintzman & Cie, sortent des ateliers de la célèbre maison WESSELL, NICKELL & GROSS, de NEW-YORK. UNE AMÉLIORATION IMPORTANTE, au moyen de laquelle TROIS JOINTURES ou CHARNIÈRES ont été SUPPRIMÉES, a été introduite dans cette action par MM. Heintzman & Cie. Cette amélioration, pour laquelle MM. Heintzman & Cie, ont obtenu des LETTRES PATENTES, est leur PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE.

Elle ne se trouve dans aucun autre instrument.

Les pianos Heintzman et Cie, ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODÈLE en est artistique,

Le FINI en est parfait,

La SONORITE nette et pure,

La TOUCHE élastique et souple,

Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

Nos Harmoniums de Wm. Bell et Cie, sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITÉS MUSICALES. Aussi.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînent verticalement.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS MUSICALES REÇUES CHAQUE SEMAINE.

GERVAIS & HUDON

No. 219 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

TÉLÉPHONE NO. 272¹

certainement en intensité : l'ouvrier deviendra de plus en plus attaché à l'usine et, dès lors, de là à mieux soigner son ouvrage, à perdre moins de temps, à économiser les matières et le matériel de l'atelier, il n'y a qu'un pas, et il le franchira, j'en suis sûr, si bien que la participation aura ce résultat tout à fait logique et tout à fait désirable là où on aura pu l'appliquer, de donner du bien-être à l'ouvrier et d'accroître sa sécurité dans l'avenir, sans appauvrir le patron."

ANCIENNE MAISON LECLAIRE.

M. MARQUOT.—" Les résultats obtenus sont de deux sortes : matériels et moraux ; les ouvriers, ayant plus de bien-être chez eux, se tiennent beaucoup plus dans leur intérieur ; on y fait des économies ; il y en a qui sont devenus petits propriétaires. D'un autre côté, l'ouvrier se tient mieux, ne fait jamais le lundi ; il sait qu'il remplit une mission et qu'il doit, par sa tenue, sa politesse envers les clients, représenter une maison à la prospérité de laquelle il a tout intérêt.

" Nous avons très souvent des ouvriers à la campagne où nous ne pouvons avoir aucune espèce de surveillance, et nous ne recevons que des compliments de la part des personnes chez qui nous les faisons travailler, tant pour la bonne tenue que pour la bonne et loyale exécution des travaux ; nous devons ces résultats à la participation, car l'ouvrier sait qu'il a tout intérêt à satisfaire les clients, ce qui lui assure du travail. L'ouvrier, chez nous, emploie bien son temps, parce qu'il sait qu'en fin d'année, plus il aura donné de bons résultats, plus il aura gagné.

" Si, quelquefois, dans les moments de presse, une brebis galeuse se glisse parmi notre troupeau, elle n'y reste jamais plus de quarante-huit heures ; elle nous est signalée aussitôt.

" D'après une statistique que nous avons faite, à la maison seulement, avant que la participation aux bénéfices fût définitivement établie par acte notarié, le nombre d'ouvriers peints qui ne travaillaient pas le lundi et buvaient démesurément était de 40 pour 100. Depuis 1863, ce chiffre a été en diminuant, et, depuis dix ans, il n'est pas chez nous, de 1 pour 100 ; il y a même plus de cinq ans que nous n'avons été appelés à sévir.

" Les résultats moraux que nous avons obtenus sont de la plus haute importance. Les ouvriers qui travaillent chez nous cherchent

à honorer leur travail, on passe en jugement. Il y a un comité qui admet au noyau, puis un comité qui juge, et qui juge d'une façon rigoureuse."

LA SOCIÉTÉ DU FAMILISTÈRE DE GUISE.

M. GODIN, gérant.—" Dans ma conviction, la société du Familistère est destinée à réaliser des bénéfices considérables ; et à supposer que dans mes vieux jours je ne veuille plus rien faire, la sécurité de mon capital est complètement assurée. C'est là parler à un point de vue un peu égoïste, mais n'est-ce point le ton de notre époque ? — Je touche \$46,000 d'intérêt pour mon capital social, et environ \$16,000 à titre de gérant ; soit un total de \$60,000 par an. Je trouve que c'est considérable, énorme ; néanmoins, la société fait de bonnes affaires.

" A un moment donné je serai complètement remboursé de mon capital. Les ouvriers auront pris ma place ; mais les dispositions statutaires sont telles que le remboursement se continuera indéfiniment et portera sur les plus anciens titres, de sorte que l'établissement sera toujours aux mains des travailleurs en exercice. C'est un résultat que je regarde comme très considérable au point de vue économique."

Enfin, pour répondre à l'objection souvent formulée que les idées de la vieille Europe ne peuvent être adoptées par la jeune Amérique, nous citerons l'opinion de M. Carroll Wright sur la question ; opinion résumant en quelques lignes tous les bienfaits découlant de l'application du principe de la participation des ouvriers aux bénéfices du patron.

" D'après les notes recueillies de toutes parts nous concluons que :

" La participation des ouvriers aux bénéfices est un véritable élément de conciliation entre les intérêts du capital et du travail. Elle identifie de fait les intérêts de l'employé et de l'employeur. Elle transforme l'association industrielle du patron et des ouvriers en une organisation morale, dans laquelle les talents, les services et les désirs personnels des individus se réunissent pour atteindre un but commun. Le dividende du travail n'est pas une augmentation de paie, les services étant les mêmes, mais une forme de salaire supplémentaire payé pour des services supplémentaires dont il encourage l'offre.

" Les services extra qu'il sollicite, et la manière dont ils sont sollicités constituent un enseignement d'une grande valeur. Ils

développent toutes les vertus industrielles : diligence, fidélité, économie, continuité d'efforts, volonté d'apprendre et l'esprit de coopération." (*Profit-Sharing—1886.*)

SANS FOI, SANS ESPÉRANCE

La société souffre, s'agite en de violents transports, comme un malade sur son lit d'agonie. Bruits à l'extérieur, bruits à l'intérieur, bruits partout, secousses terribles partout, voilà les symptômes alarmants que tout observateur peut constater.

Écoutez ces gémissements profonds des peuples, ces cris étouffés : on dirait un torrent débordé. Mais d'où vient ce martyr des hommes ?... Tout simplement de leur éloignement de Dieu.

Point de foi dans les âmes et partant plus d'espérance aux cœurs ; concevez-vous quelque chose de plus triste et de plus lamentable pour le cœur et la pensée de l'homme que cette perte de Dieu, grande comme la mer ? avec ce vide immense, où peut arriver l'homme je vous le demande ? — au désespoir, répondez-vous, — et vous avez bien dit. Le désespoir, fils de l'incrédulité, voilà une grande plaie de notre époque.

L'homme est devenu malheureux par sa faute ; aussi le malheur est son lot sur cette terre, et c'est souvent avec un sceptre de fer qu'il fait sentir sa domination. Tout homme souffre ici-bas plus ou moins. Mais à côté de ce malheur Dieu a placé la consolation : "Regarde le ciel, dit-il à l'homme, songe à tes immortelles destinées, la vie est courte et remplie de misères : les jours de l'homme sont mauvais ; accepte l'épreuve avec résignation et courage, car par elle tu grandiras vite et tu seras plus tôt prêt.

"Sous un ciel toujours pur le cœur ne mûrit pas." Mais l'homme passe, sans lever la tête, étend la main pour cueillir au hasard tout ce que le monde lui donne, avec un égal dégoût il saisit la vérité et l'erreur, lutte avec insolence à ses heures de vertige : "Je ne veux pas servir, je ne veux pas souffrir ; j'ouir,

semble heureuse dans sa médiocrité, mais un jour le chef de la famille a chômé, peut-être la maladie l'a-t-elle retenu sur un lit de douleur... Voici qu'il n'y a plus rien dans la mansarde : et ce père est triste comme la mort, et cette mère se lamente, et ses enfants pleurent et crient de faim.

Que faire alors ? On allume le réchaud, le charbon brûle, le père calfeutre la fenêtre et l'on se couche attendant le sommeil de la mort. Et dans le mystère ce drame se passera, ignoré de tous, jusqu'au jour où la putréfaction avertira les voisins de la mansarde que quelque chose d'étrange s'est passé à leurs côtés, tandis qu'ils riaient et dansaient peut-être.

C'est dans le quartier de Charonne, rue d'Avron, que ce drame se passait il n'y a pas encore huit jours, tandis que Paris et ses vingt-mille bayadères opéraient la danse du cotillon, enseignaient à la jeunesse à vivre sans foi et sans morale.

Et des odyssees semblables sont loin d'être rares. Hélas ! elles tendent à devenir quotidiennes ; qui nous dira le nombre des infortunés que le désespoir précipite dans la mort et que la foi n'éclaire et ne soutient pas ? Toutes les fois que j'ai passé devant la morgue de Paris, elle était toujours remplie des cadavres des suicidés. Je voyais avec effroi les corps livides et déchirés de jeunes gens, de jeunes filles, d'hommes même, de vieillards.

Et je frémissais à la vue de ces victimes et des autres milliers qui finissent comme elles.

Oui, mon Dieu, nous sommes malheureux, rendez-nous la foi, augmentez celle qui nous reste. Eloignez ces pervers qui veulent vous chasser du cœur de vos enfants ! nous espérons en vous, nous ne serons pas confondus un jour. Nous ne disons pas comme ces insensés : "Qu'est-ce que les flots qui nous emportent ? Y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide ? Nous ne le savons pas, nul ne le sait." Et comme ils disaient cela, les rives s'évanouissaient. Où sont-

LE GUIDE FRANÇAIS

DES

ETATS-UNIS

TROISIÈME ÉDITION

CONTENANT LES NOMS, LE GENRE D'AFFAIRES ET L'ADRESSE DES

Marchands, manufacturiers, hommes de profession, ainsi que des messieurs du clergé,

Journaux, Publications françaises, Collèges, Convents, Ecoles et Sociétés Canadiennes des

ETATS-UNIS.

CLASSIFIÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, PAR CATEGORIES ET PAR ÉTAT.

Suivi d'une foule d'autres Statistiques et Renseignements précieux sur tous les Centres Canadiens de la RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE, DES GUIDES DE COHOES, N. Y. LOWELL, WORCESTER, FALL RIVER, HOLYOKE, MASS., MANCHESTER, N. H., BIDDEFORD et LEWISTON, ME., WOONSOCKET, R. I., DÉTROIT, MICH., St. PAUL et MINNEAPOLIS, MINN., contenant les noms de tous nos compatriotes, et de toutes autres places où nous seront requis de faire le recensement par le Curé de la paroisse ou les principaux Marchands canadiens, pourvu que ces réquisitions nous parviennent avant le 1er Août.

Nous étions loin de croire, lorsque nous avons fondé l'Œuvre du *GUIDE FRANÇAIS*, en 1887, que nous serions obligés d'en étendre si vite le cadre. Il est vrai que nos connaissances l'immense portée qu'une telle publication devait atteindre, si elle était faite judicieusement et aussi exactement que les distances, les temps, les moyens et les mille autres difficultés qui se présentent généralement dans toutes les grandes entreprises, le permettraient ; cependant, la première édition dite *Guide de la Nouvelle Angleterre* et la deuxième édition connue sous le nom de *Guide de la Nouvelle Angleterre et de l'Etat de New-York*, ont été si bien accueillies et reconnues par tous si utiles, si nécessaires, si importantes pour notre cause *Religieuse et Nationale*, que nous avons décidé de publier, en 1891

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS

Inutile de dire, ici, ce que coûtera cette gigantesque entreprise ; tous, vous le savez, nous n'en doutons pas, et tous aussi vous désirez sincèrement son succès : alors, que Prêtres et Laïques, Commerçants et Industriels y donnent leur concours, leur encouragement, afin que nous puissions connaître la véritable situation des Canadiens-Français, aux Etats-Unis. En raison de l'immense travail de cette troisième édition et des frais énormes qu'elle nécessitera, le prix sera de

DEUX PIASTRES,

Dont une piastre payable d'avance et une piastre payable sur livraison qui aura lieu en MARS 1891.

LES ANNONCES SERONT INSCRITES AUX PRIX SUIVANTS :

UNE PAGE, papier blanc	\$25.00	de couleur	\$35.00
UNE DEMIE,	15.00	"	20.00
UN TIERS,	10.00	"	15.00
UN QUART,	8.00	"	12.00
UN HUITIÈME,	5.00	"	7.00
UNE FEUILLE,	40.00	"	40.00

Des espaces sur la reliure et ailleurs seront vendus sur application, à un tarif spécial, suivant l'endroit. Chaque annonceur recevra une copie de l'ouvrage GRATIS et son nom sera inscrit en lettres CAPITALES. Les sou-

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie, du Canada

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** **étant le taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

12 juillet 1890

NEW YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.98

Revenu total \$ 29,163,266.24

sa faute ; aussi le malheur est son lot sur cette terre, et c'est souvent avec un sceptre de fer qu'il fait sentir sa domination. Tout homme souffre ici - bas plus ou moins. Mais à côté de ce malheur Dieu a placé la consolation : " Regarde le ciel, dit-il à l'homme, songe à tes immortelles destinées, la vie est courte et remplie de misères : les jours de l'homme sont mauvais ; accepte l'épreuve avec résignation et courage, car par elle tu grandiras vite et tu seras plus tôt prêt.

" Sous un ciel toujours pur le cœur ne mûrit pas. " Mais l'homme passe, sans lever la tête, étend la main pour cueillir au hasard tout ce que le monde lui donne, avec un égal dégoût il saisit la vérité et l'erreur, lutte avec insolence à ses heures de vertige : " Je ne veux pas servir, je ne veux pas souffrir : jouir, jouir voilà mon seul bien, voilà ma vie. Arrière donc les idées d'autre monde : à nous le présent, tout est là !... "

Une telle doctrine va bien quand tout sourit dans la vie, quand on est jeune et riche. Mais vienne le malheur : ce ciel tout à l'heure si beau, va vite s'assombrir ; aux parfums, aux illusions vont succéder les âcretés, les réalités de la vie. Oh ! si entre le malheur et la victime Dieu ne se trouve pas, quelle épouvantable situation !... Les coups fondent sur l'homme avec plus de douleur, rien pour en amortir l'intensité. Dès lors, le vertige monte, monte vite avec le blasphème : c'est l'orage, c'est la période aiguë de la maladie.

Et on ne sait pas prier, on ne sait pas pleurer. Comment se fera alors la détente ? pourtant c'est le paroxysme ! Comment la blessure se calmera-t-elle ? Pourtant elle doit saigner pour perdre de son irritation.

Attendez ! ... le désespoir est là : il va tout guérir. Si on est jeune homme, on s'arme du revolver ou du poignard ; si, jeune fille, on descend le soir dans la rue, et demain on ira plonger dans la Seine ou ailleurs ; la misère a donné la main au déshonneur, celui-ci au lieu de la donner au repentir comme Madeleine, la donne au désespoir, à la lâcheté, au néant. Osez donc y songer.

Mais voici une belle famille : le père, la mère, six enfants peut-être. Elle

fois que j'ai passé devant la morgue de Paris, elle était toujours remplie des cadavres des suicidés. Je voyais avec effroi les corps livides et déchirés de jeunes gens, de jeunes filles, d'hommes même, de vieillards.

Et je frémissais à la vue de ces victimes et des autres milliers qui finissent comme elles.

Oui, mon Dieu, nous sommes malheureux, rendez-nous la foi, augmentez celle qui nous reste. Eloignez ces pervers qui veulent vous chasser du cœur de vos enfants ! nous espérons en vous, nous ne serons pas confondus un jour. Nous ne disons pas comme ces insensés : " Qu'est-ce que les flots qui nous emportent ? Y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide ? Nous ne le savons pas, nul ne le sait. " Et comme ils disaient cela, les rives s'évanouissaient. Où sont-ils maintenant ? qui nous dira cela ? Nous disons, nous, heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

L. G. D'ARTHEENSE

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel de Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

Abonnez-vous à **L'ASSOCIATION**, journal ami des classes ouvrières.

entreprises, le permettant ; cependant, la première édition dite *Guide de la Nouvelle Angleterre* et la deuxième édition connue sous le nom de *Guide de la Nouvelle Angleterre et de l'Etat de New-York*, ont été si bien accueillies et reconnues par tous si utiles, si nécessaires, si importantes pour notre cause. *Religieuse* et *Nationale*, que nous avons décidé de publier, en 1891.

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS

Inutile de dire, ici, ce que coûtera cette gigantesque entreprise ; tous, vous le savez, nous n'en doutons pas, et tous aussi vous désirez sincèrement son succès : alors, que Prêtres et Laïques, Commerçants et Industriels y donnent leur concours, leur encouragement, afin que nous puissions connaître la véritable situation des Canadiens-Français, aux Etats-Unis. En raison de l'immense travail de cette troisième édition et des frais énormes qu'elle nécessitera, le prix sera de

DEUX PIASTRES,

Dont une piastre payable d'avance et une piastre payable sur livraison qui aura lieu en MARS 1891.

— : 000 : —

LES ANNONCES SERONT INSCRITES AUX PRIX SUIVANTS :

UNE PAGE, papier blanc	\$25.00	de couleur	\$35.00
UNE DEMIE,	15.00	"	20.00
UN TIERS,	10.00	"	15.00
UN QUART,	8.00	"	12.00
UN HUITIEME,	5.00	"	7.00
UNE FEUILLE,	40.00	"	40.00

Des espaces sur la relieure et ailleurs seront vendus sur application, à un tarif spécial, suivant l'endroit.

Chaque annonceur recevra une copie de l'ouvrage GRATIS et son nom sera inscrit en lettres CAPITALES. Les souscripteurs auront le même privilège en payant de \$1. à \$100 suivant le type.

— : + + + : —

IMPORTANT

Le nom, l'occupation et l'adresse de chaque souscripteur seront publiés, soit qu'il demeure au Canada, en Europe ou ici, chaque pays formant un département spécial. Ainsi, que tous ceux qui désirent faire connaître leur adresse à leurs parents et amis s'empressent de souscrire.

— : 0 + 0 : —

Nous ne croyons pas nécessaire de donner ici, comme il y a deux ans, les témoignages que nous avons reçus ; qu'il nous suffise de dire que *St. Sautet L. ou VIII* a reçu avec plaisir notre *Livre* et qu'Elle nous a accordé sa Bénédiction Apostolique.

Son Excellence Benjamin Harrison, Président des Etats-Unis d'Amérique, a aussi reçu le GUIDE, et nous avons été honoré du patronage officiel des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Ceci suffit, croyons-nous, pour convaincre tous les vrais et sincères Canadiens-Français de l'importance de cette publication et nous aimons à croire que tous s'empresseront d'annoncer ou de souscrire ainsi que l'indiquent les bulletins suivants :

La Société de Publications Françaises

DES

ETATS-UNIS

Boîte de Poste, No 638 Lowell, Mass

— : 000 : —

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS

.....1890.

La Société de Publications Françaises des Etats-Unis, publiera... annonce dans "Le Guide Français des Etats-Unis," devant occuper l'espace d.....page dont le prix sera.....dollars, payable lorsque l'ouvrage sera publié, et sur présentation de ce contrat, y compris une copie du livre.

Nom.....

Occupation.....

(Veuillez signer et retourner) Adresse.....

La Société de Publications Françaises des Etats-Unis, veuillez me considérer comme souscripteur au volume ci-dessus nommé, pour lequel je vous envoie d'avance UN DOLLAR et je m'engage à vous payer, sur livraison, la balance du prix de souscription, \$1.00, pourvu que mon nom, occupation et adresse y soient inscrits comme suit :

Nom.....

Occupation.....

Adresse.....

(Veuillez signer, couper ceci et retourner.)

Le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

12 juillet 1890

NEW YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"

MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890—1a

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

L'hôpital des marins et des immigrants

(De la Justice)

Nous n'avons plus à Québec notre hôpital des marins et des immigrants.

C'est un fait bien accompli. Dans un moment d'heureuse inspiration, le gouvernement économe d'Ottawa, ne trouvant pas d'objection de la part du ministre de notre district, l'a supprimé. Il est fermé. On a pu croire, en dehors de Québec surtout, que cet hôpital était une occasion de dépenses inutiles, et on l'a dit quelque part, croyons-nous, pour excuser le gouvernement. En effet, il est difficile de supposer qu'un gouvernement attentif à l'intérêt public détruise une institution comme celle-ci, quand elle est utile, serait-ce dans ses moments de plus grande gêne.

Or, on ne veut pas nous laisser dire que le gouvernement fédéral est dans la gêne, et si nous prouvons que l'hôpital de la marine était non seulement utile mais tout-à-fait nécessaire, qu'il subvenait à des besoins pressants qu'un gouvernement qui se respecte ne peut pas négliger, n'aurons-nous pas prouvé du même coup que le gouvernement fédéral s'est montré malveillant, injuste, tyrannique à notre égard?

Cela vaut, certes, la peine d'être essayé et nous allons l'essayer.

L'hôpital des marins et des immigrants de Québec était utile et nécessaire.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter la vue sur un papier parlementaire où l'on a été forcé de consigner la vérité sur ce sujet.

C'est la réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1890, demandant un état détaillé des dépenses faites au sujet de l'hôpital de marine et des immigrants de Québec, depuis le 30 juin 1886, le dit état indiquant:—

1o. Le crédit voté chaque année par le Parlement ;

2o. Le montant dépensé ;

3o. Le nombre de marins et d'immigrants admis chaque année et le nombre total de jours que chacun a passés dans le dit hôpital ;

4o. Le nombre de personnes, n'étant ni marins ni immigrants, admises dans le dit hôpital, et le nombre de jours que chacune

	1887	1888	1889
	Nombre	Jours	
Résidents.....	309	8,872	
do	284	8,850	
do	100	6,079	

Coût par jour de chaque classe de malades :

Marins, immigrants et résidents....	1887	\$1.50	pr jr.
do do.....	1888	1.35	do
do do.....	1889	1.88	do

Montant retiré par le gouvernement pour les malades qui n'étaient ni immigrants ni marins :

Exercice clos le 30 juin	1887	\$1,931	92
do do	1888	1,920	66

Montant retiré du fonds des marins malades, en vertu de l'acte 43 Vict. ch. 76 art. 16, au port de Québec :

Exercice clos le 30 juin	1887	\$7,041.64
do do	1888	7,588.16
do do	1889	6,053.08

Eh bien ! nous en avons besoin, de cet hôpital ; ce n'était pas de l'argent inutilement dépensé que de l'entretenir, et le gouvernement qui a jugé bon de le supprimer sous le prétexte d'économie fait, à coup sûr, des dépenses beaucoup moins autorisées que celle-là par l'intérêt public.

Avons-nous raison de dire que la malveillance plutôt qu'une idée saine d'économie a guidé son action ?

Faut-il revenir sur les chiffres plus haut cités, les indiquer séparément pour démontrer qu'il y avait des malades, des marins et des immigrants, à l'hôpital de Québec, au sort desquels un gouvernement qui se respecte est obligé de pourvoir, que l'entretien de cette institution n'était pas un fardeau écrasant pour l'Etat, et que la rancune des partisans les a fait tout simplement trancher dans le vif de l'intérêt public.

Ils portent à plomb les soufflets que certains ordres de la Chambre des Communes font donner à la figure de nos gouvernants fédéraux.

—♦—
BONNE NOUVELLE

La convention de Danielsonville

(Du Travailleur, de Worcester).

Les délibérations de la Vième Convention de nos compatriotes du Connecticut, laquelle s'est ouverte le 19 août à Danielsonville, porteront sur plusieurs questions de la plus haute importance. Ainsi on devra s'occuper de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir que l'on enseigne la langue française à l'Égal de l'anglais dans les écoles paroissiales canadiennes-françaises du Connecticut. Voilà, certes, une question vitale, et nous sommes bien certain que le comité exécutif n'aurait jamais pensé de la soumettre à l'attention des délégués s'il n'existait pas dans certaines paroisses un mal qu'il faut de toute nécessité faire disparaître si l'on veut sauver la langue française du naufrage.

On s'occupera encore du projet d'une assurance mutuelle pour l'Etat. Avec les auteurs de la proclamation du 20 mai dernier, nous dirons ; Ces assurances réussissent bien au milieu des autres nationalités, pourquoi ne réussiraient-elles pas parmi nous ? Ce qui paraît avoir été le plus sérieux obstacle jusqu'ici à l'établissement d'une assurance de ce genre parmi nos compatriotes, ça été le manque d'un plan d'organisation acceptable pour toutes les sociétés. Il serait pourtant facile, suivant nous, de trouver quelque chose qui plût à tous les Canadiens ; ce serait ni plus ni moins d'emprunter à une association étrangère prospère, sa constitution et ses règlements. On pourrait aussi adopter l'échelle de cotisations de cette même société. Supposons que l'on prenne pour modèle la C. M. B. A. (Catholic Mutual Benefit Association), qui existe depuis près de 14 ans et qui n'a constaté jusqu'ici qu'une moyenne de 8 décès par 1000 membres annuellement, les bénéficiaires devraient payer :

	Pour \$2,000 d'assurance.	Pour \$1,000 d'assurance.
De 18 à 25 ans....	\$16 00	\$ 8 00
De 25 à 30 ans....	17 00	8 80
De 30 à 35 ans....	19 00	9 40
De 35 à 40 ans....	20 00	10 00
De 40 à 45 ans....	23 00	12 00
De 45 à 50 ans....	26 60	13 60

On voit que dans cette association les

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,
GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

—:ooo:—

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

J. HOC. FAS. LANGELIER, 21 rue St-Louis.

J.-A.-M. GAGNON, 4 rue Saint-Pierre.

A. LEMAY, 4 rue Saint-Pierre.

E. LORTIE, 68 rue Saint-Pierre.

H. A. TURCOTTE, 68 rue Saint-Pierre.

Notaires

M. J. ALLAIRE, 4 rue Saint-Pierre.

M. OCTAVE ROY, 21 côte du Palais

de Québec était utile et nécessaire.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter la vue sur un papier parlementaire où l'on a été forcé de consigner la vérité sur ce sujet.

C'est la réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1890, demandant un état détaillé des dépenses faites au sujet de l'hôpital de marine et des immigrants de Québec, depuis le 30 juin 1886, le dit état indiquant:—

1o. Le crédit voté chaque année par le Parlement ;

2o. Le montant dépensé ;

3o. Le nombre de marins et d'immigrants admis chaque année et le nombre total de jours que chacun a passés dans le dit hôpital ;

4o. Le nombre de personnes, n'étant ni marins ni immigrants, admises dans le dit hôpital, et le nombre de jours que chacune y a passés ;

5o. Le coût total par jour de chaque malade ;

6o. Le montant retiré par le gouvernement pour des malades qui n'étaient ni immigrants ni marins ;

6o. Le montant retiré du fond des marins malades en vertu de l'Acte 49 Vict., ch. 76, art. 16.

Elle se lit comme suit :

Crédit voté chaque année (depuis le 30 juin 1886) par le parlement fédéral :

Exercice clos le 30 juin 1887.	\$20,000
do 1888.	20,000
do 1889.	20,000

Montant dépensé depuis le 30 juin 1886 :

Exercice clos le 30 juin 1887.	\$19,706	96
do 1888.	18,777	62
do 1889.	18,643	13

Nombre de marins et d'immigrants admis chaque année à l'hôpital, et nombre total de jours qu'ils y ont passés :

		1887.	
		Nombre	Jours
Marins.....	182	3,249	
Immigrants.....	54	967	
		1888.	
Marins.....	319	4,179	
Immigrants.....	68	786	
		1889.	
Marins.....	211	4,571	
Immigrants.....	31	223	

Nombre de personnes, n'étant ni marins ni immigrants, admises à l'hôpital, et nombre de jours qu'elles y ont passés :

sous le prétexte d'économie fait, à coup sûr, des dépenses beaucoup moins autorisées que celle-là par l'intérêt public.

Avons-nous raison de dire que la malveillance plutôt qu'une idée saine d'économie a guidé son action ?

Faut-il revenir sur les chiffres plus haut cités, les indiquer séparément pour démontrer qu'il y avait des malades, des marins et des immigrants, à l'hôpital de Québec, au sort desquels un gouvernement qui se respecte est obligé de pourvoir, que l'entretien de cette institution n'était pas un fardeau écrasant pour l'Etat, et que la rancune des partisans les a fait tout simplement trancher dans le vif de l'intérêt public.

Ils portent à plomb les soufflets que certains ordres de la Chambre des Communes font donner à la figure de nos gouvernants fédéraux.

BONNE NOUVELLE

(Du Travailleur, des Etats-Unis.)

On nous écrit de Marinette, Wisc., que la Sacrée Congrégation de la Propagande vient de donner gain de cause à nos compatriotes. Il est vrai que tout n'est pas définitivement arrangé, mais l'important pour le moment est de savoir que Rome a reconnu les droits des Canadiens aux propriétés de l'église de Notre-Dame de Lourdes de Marinette et qu'on ne les mettra pas à la porte avec la somme ridicule de \$4,011.00 pour toute indemnité. C'est le 4 août dernier que Mgr Katzer a annoncé cette bonne nouvelle aux trois délégués de la congrégation de St-Joseph.

Le décret de la Propagande mettant fin aux difficultés de Marinette sera un précédent dont tous les catholiques des Etats-Unis pourront se prévaloir. Il empêchera qu'on mette les Canadiens à la porte des églises qu'ils ont bâties, comme cela s'est fait dans plusieurs diocèses américains.

Nous offrons à nos braves compatriotes de Marinette nos plus chaleureuses félicitations. Leur beau triomphe d'aujourd'hui est une preuve manifeste de l'esprit de justice dont sont toujours animées les autorités romaines et doit être un puissant encouragement pour les Canadiens du diocèse d'Ogdensburg qui devront, eux aussi, gagner leur cause si elle est juste, ce dont personne ne doute.

Abonnez-vous à L'ASSOCIATION, journal ami des classes ouvrières.

tous les Canadiens ; ce serait ni plus ni moins d'emprunter à une association étrangère prospère, sa constitution et ses règlements. On pourrait aussi adopter l'échelle de cotisations de cette même société. Supposons que l'on prenne pour modèle la C. M. B. A. (Catholic Mutual Benefit Association), qui existe depuis près de 14 ans et qui n'a constaté jusqu'ici qu'une moyenne de 8 décès par 1000 membres annuellement, les bénéficiaires devraient payer :

	Pour \$2,000 d'assurance.	Pour \$1,000 d'assurance.
De 18 à 25 ans....	\$16 00	\$ 8 00
De 25 à 30 ans....	17 00	8 80
De 30 à 35 ans....	19 00	9 40
De 35 à 40 ans....	20 00	10 00
De 40 à 45 ans....	23 00	12 00
De 45 à 50 ans....	26 60	13 60

On voit que dans cette association les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré mais sont fixées sur l'âge du membre à l'époque de son entrée.

Si la convention de Danielsonville réussit à résoudre les deux questions dont nous venons de parler, elle aura plus fait pour l'avancement des nôtres dans le Connecticut que toutes les conventions précédentes mises ensemble.

Pressant appel aux Canadiens-Français

Du Lac-des-Chênes, dans la province du Manitoba, l'on écrit :

« Nous sommes en pleine récolte et tous s'attendent à un rendement considérable. Ce serait le temps pour nos compatriotes du Bas-Canada et des Etats-Unis de venir voir nos campagnes où nous récoltons des moissons INCOMPARABLES et dont ils ne peuvent se faire une juste idée. Quand bien même il ne nous viendrait qu'une personne sur vingt-cinq se rendre compte par elle-même de la fertilité de notre sol et de la beauté de notre climat, on y gagnerait de part et d'autre. Ceux qui viendraient nous rejoindre, en améliorant leur position, nous fourniraient un renfort de population dont nous avons grand besoin. »

Hommes des classes dirigeantes, aidez L'ASSOCIATION qui veut donner une direction droite au mouvement social.

Placements depuis trois ans au Canada d'une moyenne de sept pour cent (7%) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Général.

12 juillet 1890

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

M. HOS. FRAS. LANGELIER, 23 rue St-Louis.
J.-A.-M. GAGNON, 4 rue Saint-Pierre.
A. LEMAY, 4 rue Saint-Pierre.
E. LORTIE, 68 rue Saint-Pierre.
H. A. TURCOTTE, 68 rue Saint-Pierre.

Notaires

M. J. ALLAIRE, 4 rue Saint-Pierre.
M. OCTAVE ROY, 24 côte du Palais
M. LÉOPOLD P. FALARDEAU, 84 rue Massue.
M. JOSEPH SAVARD, 80 rue St-Valier, S.-S.

Médecins

DR JOSEPH A. GARNEAU, 44 rue de l'Eglise.
DR. CHARLES GINGRAS, 49-51 rue St-Valier.
DR. DELPHIS M. BROCHU, 130 rue St. François.
DR. ELZÉAR LABERGE, 110 rue du Pont.
DR. CHARLES I. SAMSON, 89 rue St. François.

Pharmaciens

DR ED. MORIN & C^{ie}, 314 rue Saint-Jean, et 32-34 rue Saint-Pierre.
DR A. POTVIN & C^{ie}, 30 rue Saint-Pierre.
DR J. A. GAUVREAU & FRÈRE, 312 rue Saint-Jean.
DR J. A. MORIN, 161 rue Saint-Joseph.
ALEXANDRE LARUE, 191 rue Saint-Joseph.
LOUIS J. HUOT, 223 rue Saint-Joseph.

Architectes

Mrs D. OUELLET & BISSIERE, S. rue D'Aiguille.

POUR UN MOIS
UNE

Grande Réduction est faite

AU

GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselle, Verreries,

Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,

RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet 1890.

UNE FETE D'OUVRIERS

Les frères de M.G. Vekeman, collaborateur au *Pionnier* de Sherbrooke, possèdent à Sottegem, Belgique, une imprimerie très-florissante. Leur établissement vient d'être le théâtre d'une belle fête au sujet de laquelle M. Vekeman a reçu une lettre dont voici quelques extraits :

"... Tu n'as sans doute pas oublié ton vieux camarade Evariste Van Herzeele, ouvrier, d'abord chez ton père et actuellement chez tes frères, (depuis 1847.) soit donc depuis 43 ans.

" Or, vendredi dernier, 23 juillet, le brave ouvrier était allé chercher à Bruxelles la décoration que le Roi accorde aux travailleurs dont la bonne conduite et les loyaux services lui sont signalés.

" Lorsqu'il arriva à notre gare, vers 8 heures du soir, toute la population était sur pied. On eût dit que l'honneur rendu à un des leurs, rejaillissait sur tous les ouvriers et même sur tous les citoyens de Sottegem.

" Quand tout ému à la vue de cette manifestation de la sympathie universelle, le nouveau décoré descendit du train, une immense acclamation retentit.

Des que le silence fut fait, ton frère Léon, directeur de l'imprimerie, félicita et remercia l'ouvrier modèle et ses autres frères, Emile et Maurice, lui remirent de magnifiques bouquets et une belle montre. Puis, dans une courte mais chaleureuse improvisation, M. Fêchevin Amat Noyé fit l'éloge du décoré, le proposa comme modèle à tous les ouvriers de la localité et dit que l'attachement de l'ouvrier honore les maîtres qui ne font maître de pareils sentiments que par leurs excellents procédés à l'égard de ceux qui les servent. La famille Vekeman a d'ailleurs su mériter toujours non seulement l'estime de ses employés auprès de tous ceux qui la connaissent, par l'amour fraternel qui unit tous ses membres elle aussi mérite d'être proposée comme modèle à toutes les familles.

" Sur ces entrefaites, le train s'était re-

" Je n'ajouterai plus qu'un mot : Van Herzeele a toujours mené une conduite exemplaire. Aujourd'hui il est à l'abri du besoin. Pendant 43 ans il a pu faire des économies, s'acheter une maison, se faire un bon dépôt à la caisse d'épargne et il peut voir arriver sans crainte l'heure de la retraite....."

C'est avec plaisir, ajouterons-nous avec le *Pionnier*, que nous relatons cette fête qui fait honneur aussi bien à ceux qui l'ont organisée qu'à celui qui en fut l'objet.

De nos jours et dans tous les pays cet attachement des ouvriers pour leurs maîtres et des maîtres pour les ouvriers devient malheureusement très rare. Le précepte de l'Évangile " tu aimeras ton prochain comme toi-même, " semble rayé du code des nations. On ne songe pas assez que la prospérité des établissements comme celle des peuples doit avoir pour base ce sentiment d'estime mutuelle qui fait que chacun cherche dans l'accomplissement de ses devoirs le bonheur et la prospérité et fait ce qui dépend de lui pour que tous les rouages de la société fonctionnent correctement et fassent régner partout l'union, la paix et la justice.

M. D. HÉNAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les recus.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal
Hon. Henry Starnes, President.
G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

BREVETS D'INVENTION

Pour toutes procédures relatives aux CAVEATS et aux BREVETS D'INVENTION veuillez vous adresser au soussigné,

PHILIPPE MASSON,
Bureaux de L'ASSOCIATION
No 68, rue Saint-Joseph, Québec

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus,

POUR RIEN

Un grand Job de dentelles provenant d'un encan, depuis 5 cents la douzaine.

Des chapeaux grands, 5 cts.
Du Braid doré pour robe et autre garniture large de deux pouces, 5 cts la verge.

Pensez-y et profitez-en.
Rendez-vous de suite au

GENERAL BAZAAR

No 106 Rue St-Joseph, coin de la rue du Pont.

CHEZ

BOUCHARD & BRETON

12 juil 90. — 1 m.

AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli

100 Octaves Colli

50 Quarts Vin Cettes

50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du Château--Richer,

150 canards Pékin, pour la reproduction.

PRIX :—\$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 "
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT, 27 Rue St-Joseph

Des que le silence fut fait, ton frère Léon, directeur de l'imprimerie, félicita et remercia l'ouvrier modèle ; tes autres frères, Emile et Maurice, lui remirent de magnifiques bouquets et une belle montre. Puis, dans une courte mais chaleureuse improvisation, M. l'échevin Amat Noyé fit l'éloge du décoré, le proposa comme modèle à tous les ouvriers de la localité et dit que l'attachement de l'ouvrier honore les maîtres qui ne font maître de pareils sentiments que par leurs excellents procédés à l'égard de ceux qui les servent. La famille Vekeman a d'ailleurs su mériter toujours non seulement l'estime de ses employés auprès de tous ceux qui la connaissent, par l'amour fraternel qui unit tous ses membres elle aussi mérite d'être proposée comme modèle à toutes les familles.

Sur ces entrefaites, le train s'était remis en marche. Tous les voyageurs, ayant appris ce qui se passait, mirent la tête aux portières et, agitant chapeaux et mouchoirs, acclamèrent bruyamment le héros de la fête.

La fanfare du Cercle Conservateur joua la *Brabançonne* et un long cortège se forma. En tête la musique, puis tous les ouvriers de la localité, puis une grande partie de la population, et enfin une voiture ouverte dans laquelle avaient pris place MM. Van Herzele, A. Noyé et Léon Vekeman.

Le cortège se mit lentement en marche, et après avoir parcouru les principales rues du village, arriva à l'imprimerie Vekeman, dont la façade, décorée avec goût, était brillamment éclairée.

Un banquet fraternel, préparé par tes sœurs Léontine et Octavie, et par ta bonne vieille tante Sophie, attendait l'heureux décoré. Plusieurs invités y prirent part, entre autres les ouvriers de la maison, parmi lesquels les frères Lepage, dont l'un compte 30 et l'autre 28 années de loyaux services dans le même établissement.

On fit encore des discours, de la musique et du chant : ta sœur Octavie débita d'une façon charmante quelques couplets de circonstance. Melle Léontine déclama avec cœur et talent une partie du poème : "Le deuil de l'incomprise," puis le héros de la fête fut reconduit à son domicile, toujours précédé par notre excellente société de musique et entouré d'une foule enthousiaste. Chacun voulait serrer la main de l'ouvrier modèle que le Roi venait de récompenser et que récompense depuis longtemps l'affection de ses maîtres et l'estime de tous ceux qui le connaissent.

tous les rouages de la société fonctionnent correctement et fassent régner partout l'union, la paix et la justice.

M. D. HÉNAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,
Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de

Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890. 1a

RELATIVES AUX CAVEATS ET
AUX BREVETS D'INVENTION
veuillez vous adresser au
soussigné,

PHILIPPE MASSON,
Bureaux de L'ASSOCIATION
No 68, rue Salut-Joseph, Québec

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

B.-V. BERNIER,
Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

5 juillet 1890. 1a

REMEDE DU Dr SEY

Le Grand Remède Français contre la Dyspepsie, les Affections Biliéuses, la Constipation, et toutes les Maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins.

Le REMEDE DU Dr SEY est un composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives, et agit, bon d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Chose importante à noter : Le REMEDE DU Dr SEY peut être pris à n'importe quelles doses sans déranger les habitudes et le régime de celui qui le prend.

Vendu par les pharmaciens, \$1 la bouteille

S. LACHANCE, Propriétaire
1538-1540 rue Ste-Catherine, Montréal

5 juillet 1890.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du
Château--Richer,

150 canards Pékin, pour la re-
production.

PRIX :—\$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 "
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

PHILIPPE MASSON

AVOCAT

et Courtier d'Assurances

M. PHILIPPE MASSON place des risques dans toutes bonnes compagnies d'assurance contre le FEU, contre les ACCIDENTS CORPORELS et sur la VIE. Ses études spéciales et son expérience des affaires lui permettent de présenter toujours, dans un cas donné, le système d'assurance le plus absolument favorable à l'applicant. Consultations données à quiconque désire choisir un bon système et une bonne compagnie.

S'adresser par lettre, ou personnellement

N° 68
RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

IV

— Ah ! chères sœurs, que vous êtes bonnes pour ma pauvre enfant, s'écria la mère les larmes aux yeux. Que Dieu vous récompense de votre bienfaisance ! Oui, oui, certes, j'accepte de tout mon cœur votre offre généreuse.

C'est ainsi que Godelive, malgré les résistances de son père, resta à l'école des sœurs.

Pour ce qui regarde Bavon, il se distinguait entre tous ses condisciples de l'école communale. Il était beaucoup plus avancé que Godelive ; il avait une belle écriture, il était très exercé dans le calcul, et même il avait déjà fait quelques progrès dans la langue française. Ses maîtres prenaient plaisir à voir son application et la vivacité de son intelligence, et étaient fiers de ses progrès rapides.

Comme ses parents le destinaient au métier de mécanicien ou de charpentier, il suivait depuis cinq ou six mois les leçons de l'académie de dessin, et tout faisait supposer qu'il irait également très-loin dans cette nouvelle branche.

Avec toutes ses occupations, et bien qu'il ne rentrât à la maison qu'à huit heures du soir, il trouvait encore le temps d'aider Godelive, en jouant, dans ses premières études de la langue française qu'elle avait commencé à apprendre à l'école.

Une année entière s'écoula ainsi, sans qu'aucune contrariété vint troubler le bonheur tranquille de madame Damhout et des deux enfants. Un seul événement (si le mot événement peut s'appliquer à si peu de chose) était de nature à se graver dans leur souvenir.

Bavon avait montré depuis quelque temps un singulier penchant à la solitude. Deux fois, quand le dimanche, ses parents avaient voulu le prendre avec eux à la promenade, comme d'habitude, il était resté seul à la

Tu ne dois pas en rire, ni maman non plus. J'ai fait ce que j'ai pu.

Il ouvrit un grand cahier, en tira une feuille de papier, la posa sur la table et dit :

— Tiens, mère ! tiens, Godelive ! voilà mon cadeau !

Sur le papier, on voyait les figures de deux enfants peintes au lavis, un jeune garçon et une jeune fille, la main dans la main et tenant chacun, dans celle qui restait libre, un livre ouvert. Tout autour on avait peint un bord tricolore, et ces couleurs variées lui donnaient un grand éclat. Sans doute, Bavon s'était efforcé de faire son propre portrait et celui de Godelive. Les vêtements ressemblaient à peu près ; mais l'ensemble était une œuvre si grossière et si imparfaite, qu'il eût été difficile de deviner l'intention de l'auteur, s'il n'avait pas écrit au-dessous en grandes lettres : *Bavon et Godelive*.

Surpris et presque triste, parce que la petite fille restait immobile et ne donnait pas des signes de joie, il dit d'un ton confus :

— Oui Godelive, ce n'est pas bien fait, je le sais bien. Je l'ai fait pour rire : c'est un souvenir du temps où nous apprenions à lire ensemble.

Godelive pencha la tête et commença à pleurer en silence ; les larmes tombaient de ses yeux comme des perles.

— Qu'est-ce que cela ? murmura le jeune garçon avec étonnement. Pourquoi pleures-tu ?

— Je n'en sais rien, répondit-elle. Parce que tu es si bon pour moi !

— Allons, allons, ce n'est qu'un jeu, dit Bavon. Si j'avais su que la petite image dût te faire pleurer, je l'aurais déchirée en mille morceaux.

— Oh ! la déchirer ! s'écria Godelive avec frayeur. Ne fais pas cela ! Donne-la-moi, s'il te plaît.

— Mais c'est pour toi que je l'ai faite, Godelive.

— Merci, Bavon ; je conserverai précieusement le souvenir de ton amitié.

Elle prit le papier, et, comme si elle craignait encore que l'image ne lui fût enlevée, elle s'enfuit en disant qu'elle voulait la montrer à sa mère.

V

live venait chez madame Damhout. Elle avait trop à souffrir de ses frères et sœurs à la maison, et sa mère, elle-même, l'engageait à chercher la paix et le plaisir tranquille qu'elle ne pouvait trouver chez elle.

Par habitude et par affection, elle prenait encore part aux leçons de Bavon, en se réjouissant avec lui de l'honneur et du bonheur qui l'attendait à la prochaine distribution des prix.

Il survint des événements inattendus qui mirent l'industrie gantoise, et par conséquent aussi les ouvriers à de grandes épreuves. Beaucoup de questions soulevées par la révolution de juillet en France, et par les journées de septembre en Belgique, étaient restées indécises. Les négociations entre les puissances n'ayant pu amener une solution, quelques-unes menacèrent de faire valoir leurs droits par les armes. Tous les peuples, dans la crainte d'une guerre européenne, rassemblèrent avec grande hâte leurs forces militaires. Cela éveilla une panique générale, dont le commerce et l'industrie devinrent, comme d'habitude, les premières victimes. La surabondance des approvisionnements d'étoffes dans les magasins, quelques grandes banqueroutes à Londres et à Paris, l'augmentation du coton brut, résultant de la prévision d'une interruption dans les transports maritimes, tout cela eût pour effet que les fabricants ne pouvaient faire travailler qu'avec perte, et que la plupart fermèrent leur fabrique.

A Gand seul, vingt mille ouvriers furent sans ouvrage. Comme l'artisan, même lorsqu'il gagne beaucoup d'argent et n'a pas d'enfants, ne pense ordinairement pas au lendemain, tous ces malheureux tombèrent tout à coup du bien être dans la plus profonde misère. L'un commencement, ils trouvèrent encore quelque chose à crédit chez les boutiquiers et les boulangers ; mais au bout de quinze jours, cette ressource était épuisée, et alors la faim et la véritable détresse vinrent assaillir ces milliers d'ouvriers avec femmes et enfants. On les voyait stationner en groupes nombreux sur les places ou errer dans les rues, le visage pâle et le regard éteint, murmurant et menaçant, et paraissant prêts à sortir de l'extrême misère par la violence.

Emus de pitié ou espérant que cette situation grave ne se prolongerait pas, quelques fabricants offrirent à leurs ouvriers

POUR UN MOIS
UNE

Grande Réduction est faite

AU

GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselles, Verreries,
Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,

RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREALSituation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à
neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1605. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

nouvelle branche.

Avec toutes ses occupations, et bien qu'il ne rentrât à la maison qu'à huit heures du soir, il trouvait encore le temps d'aider Godelive, en jouant, dans ses premières études de la langue française qu'elle avait commencé à apprendre à l'école.

Une année entière s'écoula ainsi, sans qu'aucune contrariété vint troubler le bonheur tranquille de madame Damhout et des deux enfants. Un seul événement (si le mot événement peut s'appliquer à si peu de chose) était de nature à se graver dans leur souvenir.

Bavon avait montré depuis quelque temps un singulier penchant à la solitude. Deux fois, quand le dimanche, ses parents avaient voulu le prendre avec eux à la promenade, comme d'habitude, il était resté seul à la maison, sous prétexte qu'il avait beaucoup de besogne à achever. Sa mère l'avait surpris un jour lui cachant quelque chose avec une précipitation inquiète.

Qu'est-ce donc qui pouvait tant l'occuper ? Il ne voulait pas le dire ; il évitait toute explication à ce sujet, et madame Damhout n'était pas sans inquiétude, quoiqu'elle ne sût pas au juste ce qu'elle craignait.

Un certain soir, Bavon, revenant de l'école, parut entièrement joyeux. Il courait d'un bout à l'autre de la chambre avec une impatience visible en répétant :

Godelive n'est-elle pas encore venue ? Où donc reste-t-elle ? Si elle ne venait pas ce soir !

Et, comme madame Damhout lui demandait ce qui le préoccupait ainsi, il répondit en riant :

—Tu le verras tantôt, chère mère, et tu sauras alors ce que je te cachais. Ah ! ah ! voilà Godelive ! s'écria-t-il.

La jeune fille le considéra avec étonnement et regarda autour d'elle pour deviner ce qui le rendait si joyeux.

—Quel jour du mois sommes-nous ? lui demanda-t-il.

—Je n'en sais rien, balbutia-t-elle. Nous sommes dans le mois de juillet.

—Eh bien, consulte cet almanach, le 6 du mois, quelle sainte est-ce ?

—Sainte Godelive ! dit la jeune fille avec surprise.

—Oui, Godelive, c'est ta fête, dit-il. Je vais te fêter, j'ai un cadeau pour toi. J'y ai travaillé en secret pendant tout un mois.

que tu es si bon pour moi !

—Allons, allons, ce n'est qu'un jeu, dit Bavon. Si j'avais su que la petite image dût te faire pleurer, je l'aurais déchirée en mille morceaux.

—Oh ! la déchirer ! s'écria Godelive avec frayeur. Ne fais pas cela ! Donne-la-moi, s'il te plaît.

—Mais c'est pour toi que je l'ai faite, Godelive.

—Merci, Bavon ; je conserverai précieusement le souvenir de ton amitié.

Elle prit le papier, et, comme si elle craignait encore que l'image ne lui fût enlevée, elle s'enfuit en disant qu'elle voulait la montrer à sa mère.

V

Enfin le temps était venu où Bavon allait quitter l'école pour être placé comme apprenti dans un atelier de mécanicien. Il avait plus de quatorze ans et son éducation était terminée.

Lorsque l'instituteur en chef fut informé de cette résolution, il vint lui-même dans la demeure de Damhout pour conseiller aux parents de son élève de laisser leur fils aller encore à l'école jusqu'à la prochaine distribution des prix. Il ne doutait pas que Bavon ne remportât tous les premiers prix de la première division. Sortir premier de l'école serait pour lui un grand honneur, et pourrait être plus tard un titre à la protection. L'instituteur en chef aimait beaucoup Bavon à cause de son bon cœur et de son esprit vif, et il ne cacha pas aux parents qu'il tenait à voir obtenir par son élève préféré l'honneur et la gloire d'un triomphe.

Il fut, par conséquent, décidé que Bavon resterait à l'école.

Depuis un mois, Godelive avait été placée chez une bonne couturière par ses institutrices ; comme protégée des sœurs, elle gagnait dès le commencement un franc par semaine. A cause de l'exiguïté de ce salaire, Wildenslag reprochait souvent à sa femme sa sottise et tâchait d'obtenir d'elle que Godelive allât à la fabrique.

Là, les enfants ne doivent pas passer de longues années en apprentissage, et ils y gagnent immédiatement beaucoup plus d'argent que dans tout autre métier. Néanmoins quoiqu'il ne cessât de manifester son opinion enracinée à ce sujet, sa femme ne voulait pas en entendre parler.

Le soir, après les heures de travail, Gode-

lève beaucoup d'argent et n'a pas d'enfants, ne pense ordinairement pas au lendemain, tous ces malheureux tombèrent tout à coup du bien être dans la plus profonde misère. Au commencement, ils trouvèrent encore quelque chose à crédit chez les boutiquiers et les boulangers ; mais au bout de quinze jours, cette ressource était épuisée, et alors la faim et la véritable détresse vinrent assaillir ces milliers d'ouvriers avec femmes et enfants. On les voyait stationner en groupes nombreux sur les places ou errer dans les rues, le visage pâle et le regard éteint, murmurant et menaçant, et paraissant prêts à sortir de l'extrême misère par la violence.

Emus de pitié ou espérant que cette situation grave ne se prolongerait pas, quelques fabricants offrirent à leurs ouvriers de travailler avec une certaine réduction de salaire, et, de cette façon, plus de moitié des établissements industriels se rouvrirent.

Mais un grand nombre de fileurs et de tisserands rejetèrent avec indignation les conditions posées et reprochèrent aux fabricants de vouloir, par égoïsme, profiter des circonstances pour abaisser le salaire du travail. Après s'être excités pendant deux ou trois jours, égarés par l'ignorance et par la faim, ils coururent en bandes furieuses vers les fabriques ouvertes et essayèrent par la violence de les réduire à l'inactivité. Ils maltraitèrent leurs camarades, qui, pour rapporter du pain à leurs femmes et à leurs enfants, avaient accepté la réduction ; ils endommagèrent les bâtiments et les métiers, et se livrèrent à des actes de violence qui nécessitèrent l'intervention de la force armée. Ces scènes de désordre inspirèrent aux fabricants une grande frayeur et un profond regret ; les fabriques se fermèrent de nouveau et des milliers de ménages d'ouvriers furent plongés dans une affreuse misère.

C'est surtout dans la demeure de Wildenslag qu'on ressentait le besoin et les privations, car il y avait beaucoup d'enfants, et l'on avait l'habitude de dépenser au jour le jour, sans prévoyance de l'avenir, tout ce que l'on gagnait. Madame Wildenslag avait une vie amère et cruelle. Tout le chagrin et toute la mauvaise humeur de son mari et de ses enfants retombaient sur elle et elle n'entendait toute la journée que des reproches et des injures, comme si elle était l'esclave destinée à supporter dans le ménage le mécontentement de tous les autres.

(à suivre.)

neuf. — Mêmes variétés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier,
Montréal.

Félix LATRAVERSE
Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1890

T T T

— : o : —

EXTRAORDINAIRE

Un Harmonium valant \$75.00 peut être gagné en achetant une livre

de THÉ au magasin de

J. B. ROUSSEAU

Comme toujours, nos THÉS sont importés directement, et pour cette raison sont vendus de vingt à vingt-cinq pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

QUALITE GARANTIE

— : o : —

J. B. ROUSSEAU

Importateur de thés et de cafés

— 240 240 —

RUE ST-JOSEPH

Succursales ; 206 Rue et Faubourg St. Jean
Côte des Marchands, Lévis.

Québec, 5 juillet, — 3 m.